

De bonnes raisons pour une politique européenne constructive

○ A

B



Continuer à écrire l'histoire à succès

Le « oui » à l'initiative contre l'immigration de masse (IIM), adoptée à une petite majorité en février 2014, n'était pas un « non » aux accords bilatéraux avec l'Europe. Après avoir été adopté à une majorité des deux tiers lors du référendum de 2000 et confirmés plusieurs fois par la suite lors de votations, les accords bilatéraux continuent à être considérés comme importants par la majeure partie de la population, comme le montrent les enquêtes de gfs.bern. Mais ce qui apparaît aussi dans les enquêtes ainsi que dans les dialogues avec la population, c'est que les accords bilatéraux sont certes considérés comme importants, mais que les personnes interrogées ne savent pas dire exactement pourquoi, ni quel sont leurs effets précisément. Or, s'agissant de la mise en œuvre de l'IIM et de la votation à ce sujet, il est décisif de remplir le concept abstrait « accords bilatéraux » de contenus concrets et compréhensibles.

Cette documentation de base entend contribuer à présenter l'ensemble de la signification économique, politique et culturelle des accords bilatéraux I. Par le biais de faits objectifs, et aussi par des histoires qui illustrent à quel point les accords bilatéraux font partie intégrante de notre vie quotidienne et quels avantages ils apportent à notre pays. Ce document informatif et clair veut servir de base à la réflexion et nous aider à écrire l'histoire à succès des accords bilatéraux.



Thomas B. Cueni
Secrétaire général d'Interpharma

IMPRESSUM

interpharma, Association des entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche,
Petersgraben 35, case postale, 4009 Bâle
Tél. : +41 61 264 34 00, info@interpharma.ch, www.interpharma.ch

Conception, rédaction & correctorat : GENTINETTA*SCHOLTEN économie politique société Sàrl, Zurich

Graphisme : BERTA Kommunikation AG, Zurich





Photo de couverture : deimagine/iStockphoto

Traduction : Sophie Neuberg

Édition : Janvier 2017

Explications

Ce document propose de multiples messages, arguments, contextes, faits et chiffres, ainsi que des données historiques à différents niveaux de langue et de communication.

Texte principal	Texte décrivant clairement les principaux messages et les relations en cause (style descriptif-argumentatif)
 Story	Récit des principaux faits et contextes à partir de l'exemple de la famille Rochat (style narratif). Les histoires peuvent servir d'exemples et être adaptées en fonction des contextes concrets.
 FIGURE BOX	Chiffres et faits marqués par des puces, énumération courte et rapide
 FACT BOX	Chiffres et faits expliqués à l'aide d'exemples concrets tirés du contexte suisse
 HISTORY BOX	Arguments et faits historiques
25 Chiffre clé	Mise en exergue de chiffres particulièrement frappants

Sommaire

Pourquoi la Suisse est là où elle est	
Ouverture et communication	6
Pourquoi nous avons besoin de l'Europe	
La Suisse et les accords bilatéraux	14
Parce que nous avons besoin de renforts	
Immigration et accord sur la libre circulation des personnes	22
Parce que nous avons besoin de relations commerciales sans complications	
Élimination des obstacles techniques au commerce	32
Parce que les connaissances et la recherche nous font avancer	
Accord sur la recherche	38
Parce que nous voulons répondre aux appels d'offres et décrocher des contrats	
Accord sur les marchés publics	46
Parce que nous voulons des aliments variés	
Accord sur l'agriculture	50
Parce que nous voulons voyager facilement	
Accord sur le transport aérien	54
Parce que nous voulons assurer notre politique des transports avec l'Europe	
Accord sur les transports terrestres	60

Pourquoi la Suisse est là où elle est

La Suisse entretient aujourd'hui des réseaux économiques, politiques et culturels tout autour de la planète, mais tout particulièrement en Europe. Cette communication internationale permet le succès et la stabilité économiques locaux. Nombre d'entreprises de notre pays font avancer l'innovation et créent des emplois pérennes, parce qu'elles comptent sur l'ouverture et la communication de la Suisse. Au cours du temps, la Suisse a su créer un réseau exceptionnel qui nous apporte bien des avantages et que de nombreux pays nous envient. Mais il ne peut continuer à réussir que si nos partenaires peuvent compter sur nous.

L'ouverture en tant que valeur fondamentale

La Suisse est un pays souverain, relié de multiples manières à tous les pays et toutes les régions d'Europe.



Comme la famille Rochat. Jacqueline et Michel, les grands-parents, sont à la retraite, leur fils Stéphane travaille dans l'industrie d'exportation, Nathalie, sa femme, est architecte. Les filles de Stéphane et Nathalie, Emma et Léa sont en formation. La fille des Rochat, Sandrine, travaille à l'administration des douanes et elle a épousé Juan, originaire d'Espagne. Il est ingénieur en génie mécanique. Ils ont trois enfants : Émilie, Nicolas et le petit Gabriel. Comme dans toutes les familles, il y a aussi des oncles, des tantes, des cousins et des cousines; la famille s'agrandit, il y a des naissances et parfois un nouveau membre qui vient de l'étranger. On fait connaissance, on est content de découvrir l'inconnu et on doit tout d'abord se familiariser avec de nouvelles habitudes. D'autres membres de la famille ne vivent plus en Suisse mais apprécient de revenir régulièrement en visite. La famille Rochat se transforme ainsi comme la Suisse elle-même. Et avec toutes ses particularités et ses caractéristiques bien à elles, la famille Rochat représente en même temps une famille suisse typique : enracinée en Suisse, mais reliée au monde.

La Suisse a tiré de nombreux avantages de sa neutralité. Située au cœur du continent européen, elle est reliée de multiples manières, non seulement aux régions et pays voisins, mais aussi à l'ensemble des autres pays européens : ce sont surtout les liens économiques qui, dans un monde global et plus particulièrement en Europe, nous ont procuré ces dernières années notre prospérité et notre stabilité.

Un coup d'œil à l'indice de mondialisation de l'EPF de Zurich montre que la Suisse est l'un des pays au monde les mieux intégrés au sein de réseaux économiques, et aussi politiques et culturels. Notre commerce est fortement tourné vers l'exportation. Nous envoyons plus de la moitié de nos marchandises vers l'Europe. Nombre de nos emplois dépendent de nos relations avec l'espace européen qui nous entoure. Pratiquement toutes les branches sont concernées : que ce soit l'industrie pharmaceutique à Bâle, l'industrie horlogère dans le canton de Neuchâtel, l'industrie des machines et des finances, l'hôtellerie et la restauration ou encore l'agriculture dans toute la Suisse. De même, les compagnies suisses d'électricité sont étroitement reliées au marché européen et dépendent de la politique des prix d'autres pays. Et nos Hautes écoles étendent et assurent les connaissances au sein de coopérations mondiales de recherche.

La Suisse est aussi reliée au monde sur le plan politique puisqu'elle héberge le siège de 25 organisations internationales qui peuvent travailler dans notre pays en toute indépendance et sécurité. Certaines de ces organisations sont installées à Berne et Bâle, la majeure partie à Genève, par exemple l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et bien sûr les Nations Unies (ONU). En particulier en raison de la proximité des Nations Unies, quelque 250 organisations non gouvernementales se sont en outre

Au premier rang

c'est la position de la Suisse dans l'« Indice de la mondialisation » du Centre de recherche conjoncturelle de l'EPF de Zurich, devançant l'Allemagne, la France et les États-Unis.

installées en Suisse, dont Amnesty International, Reporters sans frontières ou l'Organisation internationale du travail.

FACT BOX



Une idée développée en Suisse relie hommes et femmes du monde entier

C'est à Genève, au CERN, l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire, que le Britannique Tim Berners-Lee a posé les bases d'Internet tel que nous le connaissons aujourd'hui. Tim Berners-Lee a inventé l'Hyper Text Markup Language (HTML) pour relier facilement et efficacement des textes et des graphiques et échanger des données entre les ordinateurs de différents fabricants. Et c'est au CERN à Genève qu'a non seulement été conçu et développé le premier navigateur, mais aussi le premier serveur et le premier site web au monde. Il existe toujours et son adresse a une extension suisse : <http://info.cern.ch>.

Genève est ainsi, avec New York, le principal site de la coopération internationale et de la diplomatie. Plus de 2700 conférences et réunions rassemblant quelque 200000 délégués des cinq continents ont lieu chaque année en Suisse. 170 États du monde sont représentés à l'Office des Nations Unies à Genève par un siège permanent. Nombre de défis mondiaux peuvent être traités de manière coordonnée depuis la Suisse grâce aux nombreux acteurs se trouvant sur place.

HISTORY BOX



La Croix-Rouge : de Suisse dans le monde entier

La bataille de Solferino près du Lac de Garde en 1859 est considérée comme l'une des plus meurtrières de l'époque. Après la bataille, l'homme d'affaires suisse Henry Dunant organise l'aide aux nombreuses victimes en faisant appel à des volontaires locaux. Trois ans plus tard, il revendique un traité international pour protéger les blessés de guerre et les « sociétés d'assistance » dans tous les pays. En février 1863, il fonde à Genève le « Comité international de secours aux militaires blessés en campagne » qui deviendra plus tard le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et il s'engage ensuite pour la création de sociétés nationales de la Croix-Rouge partout en Europe. C'est grâce à ce Suisse qu'il existe aujourd'hui tout un réseau de 190 sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le monde entier. Plus de 90 millions de membres, nombre d'entre eux bénévoles, s'emploient à venir en aide aux personnes victimes d'une catastrophe.

Mais la Suisse n'accueille pas seulement les organisations internationales, elle est elle-même membre de plus de 100 organisations, par exemple, elle est membre fondateur de l'Association européenne de libre-échange (AELE) créée en 1960, membre des Nations Unies et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). En 2014, la Suisse présidait l'OSCE et, à ce titre, elle a joué un rôle décisif d'ambassadrice dans la crise en Ukraine. C'est de l'engagement de notre Conseiller fédéral Didier Burkhalter en tant que président de l'OSCE qu'a

25

organisations internationales et plus de 250 organisations non gouvernementales ont leur siège à Genève. Avec New York, la « Genève internationale » est considérée comme le principal centre au monde pour la coopération internationale et la diplomatie.

résulté un premier cessez-le-feu fragile. Les rôles d'ambassadrice et de médiatrice ont chez nous une longue tradition. Ces dernières années, la Suisse a accompagné plus de 30 processus de paix dans plus de 20 pays, par exemple en Arménie, en Géorgie, au Soudan et en Colombie.



Lorsque Jacqueline Rochat envoie un don à la Croix-Rouge à Noël, elle soutient l'une des nombreuses organisations internationales qui ont vu le jour en Suisse. « Ce n'en est qu'une parmi tant d'autres », dit Michel, son mari. « Savais-tu que la Suisse a depuis plus de 100 ans des accords de siège avec des organisations internationales? Ceci veut dire que ces organisations ont le droit d'avoir leur siège ici en Suisse. Cela va de l'Organisation internationale de normalisation ISO à l'Union postale universelle UPU en passant par l'Organisation mondiale du commerce OMC. Et bien sûr, les nombreuses organisations des Nations Unies à Genève. »

Nous entretenons depuis des siècles des liens culturels étroits avec nos pays voisins. Nous partageons les mêmes valeurs et une tradition libérale. Nous avons le même sens de la démocratie, de l'État et du droit, nous sommes d'accord sur les droits humains, la protection des minorités et la liberté d'opinion. Du point de vue linguistique, la Suisse est liée à trois grands espaces culturels européens. Cela nous permet un échange facile avec nos voisins européens. Vers la fin du XVIIIe siècle, Goethe entreprit un voyage à Zurich pour s'entretenir avec le philologue Bodmer et l'écrivain et philosophe Lavater. En 1804, Schiller présenta au théâtre sa pièce « Guillaume Tell » sur le mythe national Suisse. Au XIXe siècle également, un voyage en Suisse faisait partie du programme incontournable de l'Européen cultivé : Tolstoï visita la Suisse sur les traces de Rousseau et l'Anglais Alexis de Tocqueville, philosophe politique et théoricien de la démocratie, vint dans notre pays pour y étudier la notion suisse de liberté et le système politique.

Aujourd'hui, l'échange culturel a lieu au sein de nombreux programmes européens. Le programme de soutien au cinéma « MEDIA » encourage particulièrement la production et la distribution de petits projets cinématographiques, permettant ainsi à des films qui n'ont que de petits marchés autochtones d'accéder au grand marché du public européen. C'est ainsi qu'entre 2006 et 2013, 73 films suisses ont pu être présentés avec succès dans les cinémas européens : le documentaire suisse « Des abeilles et des hommes » (More than Honey) a par exemple remporté en 2013 aussi bien le prix du cinéma allemand que le prix autrichien et a attiré au cinéma de nombreux spectateurs et spectatrices dans toute l'Europe. Les programmes européens d'études, de formation professionnelle et de la jeunesse ont permis à de jeunes suisses-ses de jeter un regard au-delà des frontières de la Suisse dans le cadre de semestres à l'étranger, de stages professionnels ou de projets spécifiques. En 2013, 7000 jeunes de notre pays ont fait usage de cette possibilité. Depuis l'adoption de l'initiative contre l'immigration de masse, ces deux programmes sont gelés et le Conseil fédéral devait recourir à des mesures de transition.

Nous voyons jour après jour à quel point nous sommes proches de l'Europe. Nous communiquons beaucoup et nous utilisons la presse et les chaînes de télévision étrangères, en particulier de nos voisins directs. À la télévision, nous regardons « N'oubliez pas les paroles » sur France 2, « Sportstudio » sur ZDF, des documentaires sur Arte, parfois « DSDS » sur RTL, ou encore TF ou RAI. Internet nous relie au monde entier. Les médias suisses sont aussi appréciés à l'étranger : la « Neue Zürcher Zeitung », par exemple, a de nombreux lecteurs en Allemagne. 35% des clics sur le site de ce journal suisse de qualité, parfois surnommé « la vieille tante » se font à l'étranger et sur Facebook, il enregistre quelque 40 000 fans en Allemagne.

L'ouverture et la communication nous font avancer

Petit pays pauvre en matières premières, la Suisse, par son intelligence, joue en ligue 1 des places économiques mondiales. Nous défendons cette position de pointe avec succès parce que le personnel des entreprises suisses travaille jour après jour au plus haut niveau. Mais nous la défendons également parce que nos entreprises peuvent se baser sur de bonnes relations commerciales ouvertes.

La Suisse est l'un des pays les plus compétitifs au monde. Elle le doit à sa force d'innovation exceptionnelle et à son ouverture économique. Cela veut dire à sa capacité à mettre en œuvre de nouvelles idées avec créativité et à développer à partir de là des produits qui trouveront un marché, y compris à l'extérieur de la Suisse. Pour un petit pays au marché intérieur limité, l'accès aux marchés étrangers est capital. De bonnes relations commerciales avec nos voisins européens sont particulièrement importantes. Grâce aux accords bilatéraux, nous avons l'ouverture et l'accès sans complications au grand marché intérieur européen.

Mais tout ceci serait impossible sans la diversité de notre population : la chercheuse qui fait une découverte, la PME qui transforme les résultats de la recherche en un produit susceptible d'être mis sur le marché et le personnel spécialisé, le personnel administratif, de production et de vente dont elle a besoin. Tous ces emplois ne peuvent avoir un effet positif que grâce à de la main-d'œuvre bien formée, main-d'œuvre suisse mais aussi étrangère.

Les projets qui réussissent sont le plus souvent le fruit de coopérations. Et parfois, on a besoin pour cela de connaissances et de compétences que l'on ne trouve pas sur place. Nous bénéficions tous de cette ouverture et de ces échanges qui font partie des valeurs fondamentales traditionnelles de la Suisse. Depuis toujours, nous avons accueilli des personnes venant de l'étranger et nous leur avons permis de réussir dans notre pays : c'est ici que l'Allemand Albert Einstein a élaboré sa théorie de la relativité et sa célèbre formule $E = mc^2$. La Russe Anna Tumarkin a fait ses études de philosophie à Berne et a été la première femme à obtenir une chaire de professeur en Europe, en 1909 à Berne. Mais aussi des inventeurs moins célèbres qu'Einstein ont eu ici de bonnes idées : Jacob Schweppe, originaire d'Allemagne, a inventé

l'eau minérale à Genève, l'Anglais Thomas Cook a ouvert la première agence de voyages. La maison Rolex a été fondée par Hans Wilsdorf, originaire du nord de la Bavière.



La famille RoCHAT fait bloc, comme dans les années 1960, lorsque Christiane, la sœur de Michel, a épousé Gianni Fontanelli et que tout le monde fronçait les sourcils. Gianni était travailleur immigré, il travaillait sur les chantiers. Aujourd'hui, son français est presque parfait, il est copropriétaire d'une entreprise de bâtiment et il ne viendrait plus à l'idée de personne de trouver qu'il ne fait pas partie de la famille RoCHAT. De même, Vesna, qui a épousé Jean-Claude, le frère de Jacqueline, en 1995, est bien intégrée. Ses spécialités bosniaques ont conquis les cœurs de la famille lors des soirées barbecue d'été. Entre-temps, elle a ouvert une boutique de traiteur et contribue non seulement aux revenus de la famille, mais a aussi créé deux emplois. En outre, des restaurants à l'étranger commandent des produits de Vesna, de sorte qu'elle fait partie de ce que l'on appelle la « chaîne de valeur ajoutée » interrégionale.

Le transfert de connaissances est une tradition suisse. Il est la base de la stabilité politique et de la puissance économique de la Suisse. Nous n'avons pas attendu Tim Berners-Lee pour bénéficier du savoir-faire de personnes venues en Suisse avec leurs connaissances, leur curiosité et leur énergie : ainsi par exemple les Huguenots chassés de France et réfugiés en Suisse ont-ils été l'une des bases de la prospérité du canton de Vaud.

HISTORY BOX

Les Huguenots en Suisse

L'immigration des Huguenots en 1685 fut la première grande vague de réfugiés qui atteignit la Confédération. 150 000 personnes arrivèrent en Suisse, 60 000 s'y installèrent, tout au moins provisoirement. À l'époque, la Suisse comptait 1,2 millions d'habitants. Pour accueillir un si grand nombre de réfugiés, il fallait faire un plan collectif. Les municipalités catholiques ne voulaient pas accueillir de personnes d'autres confessions. C'est ainsi que Berne, Zurich, Bâle et Schaffhouse se partagèrent la tâche, on fixa une clé de répartition, Berne accueillant la moitié des réfugiés. Mais au bout de huit ans, les Bernois orthodoxes réformés n'étaient plus d'accord pour héberger les Huguenots d'une autre croyance : jusqu'en 1699, on expulsa deux tiers d'entre eux, soit vers le nord, en Prusse et en Scandinavie, soit dans les territoires sujets de Berne. Nombre de Huguenots s'établirent dans la région vaudoise où ils se firent un nom en tant que commerçants et industriels. Ringier, Sarasin, Gaydoul et Ogi sont quelques noms bien connus d'origine huguenote.



Pourquoi nous avons besoin de l'Europe

La Suisse a des liens dans le monde entier; géographiquement, elle se situe au cœur de l'Europe dont elle fait partie également du point de vue culturel et historique. Après que le continent européen a été ravagé par des guerres jusqu'au milieu du XX^e siècle, les organisations qui ont précédé l'UE ont assuré la paix et la sécurité sur notre continent. Ceci nous a permis de développer notre prospérité. Indiscutablement, l'UE est actuellement dans une situation difficile. Mais n'oublions pas que la Suisse ou les États-Unis ne sont pas non plus devenus du jour au lendemain ce qu'ils sont aujourd'hui. La Suisse n'est pas membre de l'Union européenne. Mais grâce aux accords bilatéraux, elle s'est créé un réseau en Europe qui nous permet de bien travailler avec nos voisins européens dans les domaines importants pour notre prospérité, sans pour autant perdre nos caractéristiques. Un réseau de partenaires dont nous avons besoin.


La Suisse au centre d'une Europe plurielle

La Suisse fait partie d'une Europe plurielle à laquelle elle est reliée depuis toujours. Nous avons besoin de l'Europe et l'Europe a besoin de la Suisse. L'une des raisons de notre succès est le fait que le projet européen n'est certes pas parfait, mais très utile.

L'Europe est un ensemble d'États indépendants, avec 500 millions d'habitants aux régions, traditions et cultures les plus diverses. Ce sont cette pluralité et cette diversité que nous apprécions le plus en Europe.

Nous entretenons des relations particulièrement étroites avec nos voisins directs. Comme nous partageons avec eux la langue, la culture et l'histoire, nous aimons y aller fréquemment en voyage. Bien que l'Europe soit tout aussi diverse que la Suisse l'est au cœur, le continent européen n'est pas seulement un ensemble économique, mais aussi culturel, qui veut et doit s'imposer vis-à-vis de l'Amérique, de la Chine, de l'Inde et de la Russie. Les valeurs européennes sont profondément ancrées en Suisse et trouvent leur origine dans notre longue histoire au cœur du continent européen. Tous les États européens se sont donnés comme bases la démocratie, la séparation des pouvoirs, le respect des droits de l'homme, l'État de droit, la liberté de la presse et de la religion ainsi que l'égalité des droits. Ces acquis ne sont pas toujours allés de soi en Suisse et en Europe, il s'agit de conquêtes après de longues luttes. Aujourd'hui, ces valeurs sont fondamentales pour l'identité européenne qui nous relie les uns aux autres.

HISTORY BOX

Liberté : La notion de liberté a une longue histoire. Au sens de la liberté politique, elle a été essentiellement marquée par l'Allemand Emmanuel Kant, l'Anglais John Locke et bien sûr la Révolution française. En 1789, l'Assemblée Nationale proclamait en France la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. 

Démocratie : Elle permet notre mode de vie et notre système politique, elle désigne toutes les formes de gouvernement dans lesquelles la souveraineté émane du peuple. On sait que la démocratie est une conquête européenne qui trouve son origine dans la Grèce antique; cependant, même sur le continent européen, il a fallu la reconquérir bien des fois.

État de droit : Il trouve son origine dans l'Angleterre du XVII^e siècle. La notion d'État de droit signifie que l'État garantit que tous les êtres humains peuvent vivre en liberté et qu'il y a sécurité matérielle et juridique. Le pouvoir de l'État est contrôlé par la séparation des pouvoirs : les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire sont strictement séparés les uns des autres, et tout le monde doit respecter la loi. La presse est libre, elle surveille le système et met le doigt sur les manquements à ces principes.

Il suffit de regarder un peu plus d'un demi-siècle en arrière pour voir que, même en Europe, ces valeurs peuvent vite tomber dans l'oubli. C'est la neutralité de la Suisse qui lui a permis de rester à l'écart de la dernière guerre mondiale et de ne pas être tombée en ruines comme le reste de l'Europe au milieu des années 1940.

Une alliance pour la stabilité et la sécurité

L'UE et les organisations qui l'ont précédée ont assuré à tous les habitants du continent européen des libertés et des possibilités sans précédent. Elles garantissent la sécurité et la stabilité.

« Mais il y a un moyen d'y parer et si la grande majorité de la population de nombreux États le voulait, toute la scène serait transformée comme par enchantement et en peu d'années l'Europe, ou pour le moins la majeure partie du continent, vivrait aussi libre et heureuse que les Suisses le sont aujourd'hui », disait Winston Churchill dans son célèbre discours prononcé à Zurich en 1946 et il demandait une union de l'Europe. Nous savons aujourd'hui que cela n'allait pas être facile. Ce qui a commencé sous forme d'Union économique s'est étendu à une union possédant une monnaie commune qui doit aujourd'hui relever des défis considérables. Suite à la chute du Mur et à l'ouverture des pays de l'Est il y a un quart de siècle, la communauté européenne s'est modifiée. N'oublions pas l'invention d'Internet qui a tissé des liens de plus en plus étroits entre les régions du monde. On ne peut pas revenir en arrière : les revendications de démocratie sont justifiées et le fait que la Grande-Bretagne ait décidé de quitter l'UE met celle-ci dans une situation où elle doit questionner ses structures et ses processus. Elle doit tourner son regard vers l'avenir et nous avec elle.

État souverain à la longue tradition de démocratie directe, avec ses quatre langues nationales et ses régions, la Suisse incarne parfaitement comment la diversité et la pluralité peuvent fonctionner. Mais en même temps, un coup d'œil sur l'histoire de la Suisse nous montre aussi que, à l'instar de ce que vit l'UE, notre État fédéral et notre identité suisse ont mis du temps à se construire, à surmonter les crises et à former une unité.

HISTORY BOX

De la confédération d'États à l'État fédéral

La Suisse a dû elle aussi passer par trois Constitutions qui ont échoué avant d'arriver à l'État fédéral que nous connaissons aujourd'hui : la République helvétique en tant qu'État central apparut en 1798 après l'occupation de la Suisse par les Français mais fut à nouveau remplacée dès 1803 par une confédération d'États. Après avoir vaincu Napoléon, la Suisse revint lors de la Restauration à une confédération d'États moins serrée. L'État fédéral sous sa forme actuelle ne put être fondé qu'au terme d'un conflit armé : la guerre du Sonderbund de 1847.



En dépit de toutes les difficultés, l'Union européenne nous permet depuis plus de 60 ans de vivre en paix en Europe. L'UE n'existe sous sa forme actuelle que depuis à peine 25 ans : le traité de Maastricht a été signé en 1992. Ce n'est pas long, mais suffisamment long pour nous faire considérer comme des évidences les libertés dont l'Europe et nous-mêmes jouissons grâce à nos accords avec l'UE :

- Nous voyageons en Europe librement, sans de longues contrôles de passeport (accord de Schengen).
- Si nous pouvons prouver que nous disposons de revenus et d'une assurance-maladie, nous pouvons choisir librement notre lieu de domicile et de travail en Europe (accord sur la libre circulation des personnes).
- Nous pouvons faire des études ou une formation professionnelle dans toute l'Europe (Erasmus+).
- Depuis la signature des accords bilatéraux, le prix des billets d'avion a nettement baissé et le nombre de liaisons aériennes a fortement augmenté (accord sur le transport aérien).

Enfin, les pays européens ne sont pas seulement des pays économiquement plus faibles au Sud, mais aussi des pays tels que la Finlande, l'Estonie, la Suède ou l'Autriche où les perspectives d'emploi et la puissance économique sont équivalentes à celles de l'Allemagne ou du Danemark.

Le cheminement pour arriver aux accords bilatéraux

La Suisse a approuvé l'intégration européenne, mais elle ne voulait pas en faire partie. Le « non » à l'EEE marque le début de la voie bilatérale de la Suisse, une voie qui assure notre indépendance politique tout en nous permettant de participer autant que possible à l'Europe, en particulier du point de vue économique.

La Suisse a toujours observé le processus d'intégration européenne en gardant une position extérieure. En 1972, elle signa un simple accord de libre-échange avec les communautés européennes, de manière à bénéficier des avantages économiques du marché, à l'époque encore nettement plus petit et moins complexe, sans pour autant perdre sa souveraineté. Cet accord permit en particulier d'éliminer des droits de douane, mais pas les obstacles techniques au commerce.

Dans les années qui suivirent, les pays européens se rapprochèrent de plus en plus les uns des autres, la mondialisation se mit en marche. En 1993, l'Union européenne fut fondée à Maastricht. La Suisse n'étant pas membre, elle se vit proposer, de même que les autres membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE), d'entrer dans l'Espace économique européen (EEE) de l'UE afin de bénéficier non seulement des avantages du libre-échange, mais aussi de la libre circulation du capital, des services et des personnes. L'EEE était dans l'intérêt de la Suisse, mais les électeurs votèrent contre lors du référendum de décembre 1992.



Le 2 octobre 2001, la famille Rochat était sens dessus dessous. Nina, la fille de Christiane et Gianni, était depuis des années hôtesse de l'air chez Swissair et tout le monde était fier d'elle lorsqu'elle partait pour l'aéroport dans son uniforme. Et voilà qu'elle était coincée en Afrique du Sud ! Plus rien ne fonctionnait, les machines arborant la croix suisse ne décollaient plus. Chez les Rochat, cela faisait déjà un moment qu'on discutait la stratégie de Swissair d'acheter de petites compagnies aériennes et de créer sa propre alliance, on se demandait si cela ne risquait pas d'entraîner des difficultés. Comme tout le monde, ils avaient été incroyablement choqués par les images des deux avions percutant les Twin Towers de New York. Et en même temps soulagés que Nina ne soit pas en service aux États-Unis à ce moment-là. Par la suite, Nina était souvent inquiète lorsqu'elle rentrait chez elle du travail, mais son coup de fil du 2 octobre les prit cependant par surprise. Et encore plus ce qui allait suivre : Swissair disparut, Nina perdit son emploi. Fort heureusement, elle en retrouva un assez rapidement, mais dans de moins bonnes conditions.

Cette décision eut des conséquences : dans les années 1990, l'économie connut une stagnation et le chômage augmenta.

FACT BOX

Le marché intérieur européen a été introduit par l'UE en 1993. Les conditions cadres pour les compagnies aériennes ont ainsi entièrement été modifiées. Toutes les compagnies aériennes de l'espace UE étaient à égalité. Mais extérieure à l'UE, Swissair était extrêmement désavantagée dans l'espace européen : elle devait payer des taxes d'aéroport plus élevées, n'avait plus le droit de prendre de passagers lors d'escales en Europe ni, de manière générale, de proposer des vols dans l'espace UE. Pour remédier à ces difficultés, Swissair s'efforça de fonder sa propre alliance en rachetant de petites compagnies aériennes. Mais la faillite d'octobre 2001 montra bien que cette stratégie n'était pas la bonne pour l'aéronautique suisse et ne pouvait pas compenser les désavantages issus de la position de la Suisse en Europe suite au « non » à l'EEE.



La Suisse ne pouvant pas se permettre de s'isoler économiquement de l'espace européen, le Conseil fédéral décida au printemps 1993 d'entamer des négociations bilatérales avec l'UE. L'UE accepta d'entamer des négociations dans sept secteurs, en posant comme condition que les accords devaient être négociés parallèlement, puis être signés et entrer en vigueur conjointement. Tous ces accords furent reliés entre eux par une « clause guillotine » : le texte stipule que si l'un des accords n'était pas prolongé ou dénoncé, les autres seraient caducs. Ce fut l'entrée dans la voie bilatérale.

En juin 1999, la Suisse et l'UE signèrent les sept premiers accords, dits accords bilatéraux I. Six de ces sept accords sont ce que l'on peut appeler des accords classiques d'ouverture des marchés : ils facilitent l'accès mutuel au marché du travail et les relations commerciales dans différents domaines. Le septième accord règle la coopération dans le domaine de la recherche, très important également pour la place économique suisse. Le 21 mai 2000, 67,2% des électrices et électeurs suisses ont approuvé en votation les accords bilatéraux avec l'UE et les ont confirmés plusieurs fois par la suite.

Le souverain est d'accord avec la voie bilatérale

2000	Accords bilatéraux I	67,2 % Oui
2005	Schengen/Dublin	54,6 % Oui
2005	Extension de l'accord sur la libre circulation des personnes aux 10 nouveaux États de l'UE et révision des mesures d'accompagnement	56,0 % Oui
2006	Loi fédérale sur la coopération avec les États d'Europe de l'Est	53,4 % Oui
2009	Reconduction de l'accord sur la libre circulation des personnes après 2009 et extension à la Bulgarie et la Roumanie	59,6 % Oui

Deux ans plus tard, les négociations furent entamées sur une deuxième série d'accords : les accords bilatéraux II portent entre autres sur la coopération dans les domaines sécurité, asile, environnement et culture (promotion du film par exemple). Ils ne sont pas reliés par une clause guillotine. Il a été fait appel au référendum contre l'association de la Suisse au traité de Schengen/Dublin, mais les électeurs ont rejeté le référendum.

Plus de 120 accords bilatéraux

relient la Suisse et l'Europe, y compris l'accord de libre-échange de 1972 et les deux grandes séries d'accords bilatéraux I et II.

L'opiniâtreté mène au succès

Avec les accords bilatéraux, la Suisse a obtenu le beurre et l'argent du beurre : nous sommes reliés au réseau européen sans avoir besoin de devenir membres de l'UE. Nous pouvons à l'avenir aborder les défis qui se posent librement et avec nos partenaires européens.

Multilinguisme et démocratie directe : ce sont certainement les deux caractéristiques le plus souvent mentionnées lorsqu'il s'agit de décrire la Suisse. Ce qui nous rend uniques en notre genre, c'est la manière dont nous avons réglé nos relations avec l'Europe. Nous avons choisi la voie bilatérale que de nombreux pays nous envient et qui est largement soutenue par la population. Elle s'est construite avec l'approbation répétée des Suissesses et des Suisses aux urnes. Elle fournit un cadre fiable qui ouvre les marchés à nos entreprises, leur permettant d'investir, ainsi que de créer et maintenir des emplois. Des enquêtes d'opinion récentes (gfs.bern) le confirment : au printemps 2016, 82% des électeurs interrogés se sont une nouvelle fois déclarés d'accord avec l'affirmation que l'économie a besoin de rapports stables avec l'UE.

L'évolution économique leur donne raison : depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, l'économie suisse a connu une croissance par tête nettement plus rapide qu'auparavant. Même si on ne le remarque pas forcément directement dans son propre porte-monnaie, les citoyen-ne-s en bénéficient : une économie stable, qui fonctionne bien, est indispensable à la prospérité, à la sécurité et au bien-être.

En dépit de l'essor économique qui a suivi la signature des accords bilatéraux, tous les demandeurs d'emploi ne parviennent pas à trouver du travail en Suisse. Ceci est dû entre autres aux modifications du monde du travail : tandis que les emplois diminuent dans l'agriculture et l'industrie manufacturière, ils sont de plus en plus nombreux dans le secteur des services et de la technologie. Nous avons besoin de main-d'œuvre dans le commerce de détail, la restauration, la finance, les assurances et le secteur public : formation et enseignement, système de santé et soins. Partout, nos besoins se transforment et avec eux les exigences posées aux demandeurs d'emploi.

Jamais dépassé les 3.9%

Le taux de chômage enregistré pendant les années qui ont suivi l'entrée en vigueur des accords bilatéraux n'a plus jamais dépassé les 3.9%, alors que pendant les années 1990 il dépassait par moments les 4.5%.



Michel Rochat se rappelle bien les années cinquante, lorsqu'il allait chercher son père au travail : les immenses hangars de Sécheron l'impressionnaient énormément. Son père y fabriquait des pièces que l'on exportait pour équiper les chemins de fer dans le monde entier. C'est ainsi que la famille Rochat a prospéré et que Michel a pu être le premier de la famille à faire des études : histoire et pédagogie à l'Université de Genève. Plus tard, comme dans beaucoup d'autres familles, son travail était très différent de celui de son père : il est devenu enseignant de gymnase. Et en particulier vers la fin des années 1990, il s'est félicité de ne pas avoir suivi sa fascination d'enfant pour les trains et s'être engagé dans la même carrière que son père : le métier de son père n'était en effet plus très demandé et de nombreuses industries en Suisse durent fermer leurs sites de production. Jacqueline, l'épouse de Michel, n'a pas été non plus uniquement femme au foyer comme sa mère, elle a travaillé en tant qu'infirmière. Les enfants de Jacqueline et Michel à leur tour ne travaillent plus non plus comme artisans ou en usine, mais essentiellement au bureau. Résultat, les artisans sont aujourd'hui à nouveau demandés et la main d'œuvre qualifiée fait défaut dans de nombreuses branches. On ne peut pas toujours savoir ce que le monde du travail de demain nous réserve. Le père de Michel n'aurait certainement pas pu imaginer les métiers de ses arrière-petits-enfants. Michel est content que ses petits-enfants puissent suivre une bonne formation et aient la possibilité d'aller à l'étranger étendre leurs connaissances. Car de même que son père ne pouvait pas deviner quel serait un jour l'effet de l'invention de Tim Berners-Lee sur le monde du travail, les petits-enfants de Michel Rochat ne savent pas encore de quelles compétences ils auront besoin plus tard.

Aussi bien l'État que les milieux économiques peuvent contribuer à ce que le personnel de notre pays puisse suivre des formations complémentaires et apporte à la Suisse ses connaissances emmagasinées sur le long terme : par des modèles de formation continue et de perfectionnement flexibles, comme par exemple le Modèle F, qui aide à encourager de manière ciblée le potentiel de personnel qualifié de notre pays. Ou par la création de structures de jour qui permettent aux jeunes parents de reprendre leur travail après la naissance d'un enfant, d'être indépendants financièrement et disponibles pour le secteur économique. Le secteur économique doit aussi assumer ses responsabilités et il a besoin à cet effet de sécurité juridique et de stabilité démocratique.

Parce que nous avons besoin de renforts

L'innovation est la source de notre prospérité. Pour faire avancer l'innovation, nous avons besoin de main-d'œuvre aux profils bien spécifiques. Étant donné que notre économie est en mesure de proposer de nombreux emplois qui ne peuvent pas être pourvus avec la seule main-d'œuvre disponible en Suisse, nous avons besoin de renforts d'autres pays. La plupart viennent d'Europe. L'accord sur la libre circulation des personnes aide à pourvoir les emplois vacants sans bureaucratie pour les communes et les entreprises. Les mesures d'accompagnement existants protègent notre marché du travail de la sous-enchère salariale et des abus.

Spécialistes recherchés dans notre pays et à l'étranger

La place économique novatrice a besoin d'hommes et de femmes aux compétences diverses. Nous trouvons et encourageons les talents et le personnel qualifié de notre pays. Mais nous avons aussi besoin de renforts de l'étranger parce que dans certaines branches, il n'y a pas assez de main-d'œuvre chez nous.

Grâce à notre force d'innovation, notre économie se porte bien, elle crée des emplois et les maintient. Plus que nous ne pouvons en pourvoir avec la main-d'œuvre de notre pays. Mais pourquoi?

Il y a plusieurs raisons : parfois, il a plus de postes vacants que de personnes formées et disponibles sur le marché du travail. Parfois, des connaissances et compétences extrêmement pointues sont recherchées. Ainsi par exemple la branche suisse des assurances agit-elle à l'échelon international. Pour les produits qu'elle propose à l'étranger, elle a besoin de personnel originaire des différents pays, connaissant bien le système d'assurances local et les habitudes du pays. Bien que la Suisse ait un système éducatif d'excellente qualité, on manque de spécialistes dans certaines branches. Cela est dû à la modification rapide du monde du travail.

Nos parents, grands-parents et arrière-grands-parents fabriquaient encore des locomotives chez Sulzer à Winterthur, montaient des turbines chez BBC à Baden, étaient agriculteurs, faisaient du travail manuel de précision dans les manufactures d'horlogerie de Neuchâtel ou de petites entreprises d'artisanat. Il y a quelques dizaines d'années encore, une grande partie des personnes travaillant en Suisse était active dans la production industrielle, l'industrie manufacturière, l'agriculture et l'artisanat.

La numérisation est l'actualité et l'avenir

Aujourd'hui, tout juste 20% des personnes travaillent dans les domaines où nos ancêtres gagnaient leur vie. Pauvre en matières premières, la Suisse est depuis longtemps devenue un pays de services, de recherche et de développement. Cela demande un nombre important de scientifiques et de chercheurs, de spécialistes du secteur des banques et des assurances, d'hôteliers, d'avocats, de médecins et d'autres spécialistes. Souvent davantage qu'il y a de disponibilité sur notre marché du travail.

Des personnes spécialisées et hautement qualifiées nous manquent en particulier dans les professions de la santé et l'ingénierie, l'hôtellerie, l'informatique, la biotechnologie et la pharmacie. Nous manquons aussi d'enseignants en mathématiques et sciences de la nature. Nous avons aussi de plus en plus besoin de personnel soignant. Ce domaine est lié à notre espérance de vie croissante et aux modifications de la société : nous vivons de plus en plus vieux et

Un peu plus de 3%

Depuis plus de 25 ans, le taux de chômage est relativement stable en Suisse. Il dépasse à peine le chômage structurel, c'est-à-dire le taux qui subsiste, y compris en période de bonne conjoncture. À un peu plus de 3%, il est nettement inférieur à celui de nos voisins européens.

nous sommes de plus en plus nombreux à avoir besoin d'une aide extérieure. Pour toutes ces activités qui nous apportent aide et assistance et nous font avancer, nous avons besoin de personnel originaire d'autres pays afin de combler les lacunes.

FACT BOX

Diversité de l'industrie pharmaceutique

L'industrie pharmaceutique suisse a aujourd'hui plus de 40 000 employé-e-s originaires de plus de 100 pays. Plus de la moitié du personnel est originaire de pays européens voisins, en particulier l'Allemagne (27%) et la France (15%). Sur les 25 000 employé-e-s des entreprises pharmaceutiques bâloises, on compte environ un tiers de Suisses, un tiers de frontaliers et un tiers d'étrangers.



Prendre les soucis au sérieux, protéger les acquis

L'immigration fait aussi naître des soucis. On oublie alors souvent que nous disposons d'instruments et de contrôles qui nous permettent de régler l'immigration selon nos besoins. L'évolution du marché du travail montre qu'il est fort et stable.

Au cours des 25 dernières années, 800 000 nouveaux emplois ont été créés, le chômage est plus bas que dans presque tous les autres pays, la Confédération et le secteur économique investissent dans le potentiel de main-d'œuvre de notre pays. Mais pour répondre dès aujourd'hui aux besoins du marché du travail, la Suisse ne peut pas se passer de l'immigration.

L'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE nous facilite actuellement la recherche de personnel qualifié et de spécialistes. En particulier depuis l'entrée en vigueur de cet accord, les immigré-e-s ont un autre profil qu'auparavant : la majeure partie est originaire d'Europe du Nord et de l'Ouest, dispose d'une bonne formation et souvent d'un diplôme universitaire.

Il s'agit surtout de personnes dont nous avons besoin pour notre marché du travail orienté vers les services et l'innovation. Elles entrent sur le marché du travail, contribuent aux assurances sociales et s'intègrent rapidement. En tant que pays d'immigration, la Suisse se distingue par là d'autres pays européens où l'immigration est surtout le fait de personnes peu ou pas qualifiées.

Près de 20%

des personnes actives étrangères travaillent dans le système de santé, l'enseignement et les sciences. 16% travaillent dans la restauration et un peu plus de 15% dans le management, les banques ou en tant que juristes.

FIGURE BOX

Nos voisins viennent

- Une personne active sur trois est aujourd'hui originaire d'un pays étranger.
- 70% des étrangers vivant en Suisse ont un passeport européen.
- 40% des immigrés viennent d'un pays frontalier : fin 2015, un peu plus de 15% étaient originaires d'Italie, autant d'Allemagne et 6% de France. 13% venaient du Portugal.



Mais l'immigration s'accompagne aussi de soucis qu'il faut prendre au sérieux : nous avons peur que la Suisse soit trop petite pour accueillir ces personnes, que nous nous sentions étrangers les uns aux autres, que nos salaires baissent, que nos enfants ne trouvent un jour plus de travail. Nous nous demandons si l'immigration ne surcharge pas nos systèmes sociaux. Mais regardons les choses en face : à l'avenir, nous continuerons à avoir besoin de l'immigration. Ne serait-ce que parce que, dans les 15 années à venir, 450 000 personnes de plus vont prendre leur retraite qu'il n'y aura de jeunes arrivant sur le marché du travail. Avec un taux d'emploi de 70%, cela veut dire plus de 300 000 postes. De nombreux pays d'où vient actuellement la main-d'œuvre chez nous, l'Allemagne et la France par exemple, vont avoir dans les prochaines années les mêmes problèmes démographiques et auront donc non seulement besoin de leur propre main-d'œuvre, mais aussi d'autres personnes supplémentaires.

Les milieux politiques ont d'emblée traité les éventuels risques pour le marché du travail suisse liés à l'accord sur la libre circulation des personnes : des délais transitoires et des contingents ont ouvert le marché du travail peu à peu et raisonnablement (contrairement à ce qui s'est passé en Grande-Bretagne). Les « mesures d'accompagnement » protègent les employé-e-s suisses d'une érosion abusive des salaires et des conditions de travail en vigueur dans notre pays. Les mesures de protection contre les abus et la sous-enchère salariale sont mises en œuvre par les commissions tripartites cantonales.

Bien sûr, la Suisse encourage aussi ses propres talents. Les entreprises y contribuent notamment, en particulier les nombreuses PME suisses. En outre, l'initiative de la Confédération visant à combattre la pénurie de personnel qualifié doit aider à mieux exploiter le potentiel autochtone. Par exemple, le programme « Match-Prof » vise à mieux coordonner l'offre et la demande sur le marché des places d'apprentissage. Ou encore, le nombre de places d'études de médecine humaine a été augmenté afin de former plus de médecins en Suisse. L'offre de places de crèche a presque doublé depuis 2003 de manière à ce que les employé-e-s puissent mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.

Environ 300 000 personnes

vont manquer sur le marché du travail dans les 15 prochaines années parce que de plus en plus de personnes vont partir à la retraite et de moins en moins de jeunes vont arriver sur le marché du travail. Les besoins vont particulièrement se faire sentir dans les métiers de l'ingénieur et du management, dans le domaine technique, juridique et de la santé.

1 personne sur 100

que nous croisons dans la rue est un nouvel immigré.

HISTORY BOX

L'immigration est une tradition suisse

En Suisse, l'immigration n'est pas un phénomène nouveau. Il y a 100 ans déjà, la ville de Zurich, par exemple, comptait 30% d'étrangers. Pendant les deux guerres mondiales, l'immigration diminua fortement, jusqu'à cesser presque complètement. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que les besoins en main-d'œuvre augmentèrent fortement en raison de l'essor économique. L'immigration atteignit son point culminant entre 1950 et 1970 avec la venue en Suisse de nombreux travailleurs immigrés et saisonniers. Dans les années 1970 et 1980, ce sont surtout des ouvriers du bâtiment italiens et portugais ou des artisans de l'ancienne Yougoslavie qui rénovaient chez nous les bâtiments, construisaient les rues et les ponts ou travaillaient dans la restauration. Dans les années 1990, en raison des conflits armés au Kosovo et en Bosnie-Herzégovine, le nombre de demandeurs d'asile augmenta tandis que l'immigration de travailleurs diminuait nettement : après le « non » à l'EEE, l'économie suisse connut une période de stagnation et eut moins besoin de main-d'œuvre étrangère. Ce n'est qu'après l'entrée en vigueur des accords bilatéraux qu'une reprise économique se fit sentir et, avec elle, une augmentation du nombre de postes à pourvoir.



Oui, la Suisse a l'un des taux d'étrangers les plus élevés d'Europe. Mais à la différence des pays d'immigration classiques comme l'Australie ou le Canada, la Suisse a non seulement une forte immigration, mais aussi une forte émigration et un fort taux de rapatriement. De nombreuses personnes viennent dans notre pays pour un certain temps, puis repartent.



Comme dans nombre de familles suisses, il y a chez les RoCHAT des membres de la famille qui sont nés et ont passé leur enfance ou leur jeunesse ailleurs : le gendre des RoCHAT, Juan, est originaire de Madrid, leur beau-frère Gianni est venu d'Italie dans les années 1960 et leur belle-sœur Vesna est née en Bosnie. Mais tous ne sont pas venus dans les mêmes conditions d'entrée sur le territoire : Gianni arriva en tant que saisonnier, c'est-à-dire qu'il avait le droit de vivre et travailler en Suisse pendant neuf mois, puis il devait quitter le pays. Au début des années 1970, il fit la connaissance de Christiane, ils se marièrent et Gianni obtint une autorisation d'établissement. Il en alla autrement pour nombre de ses collègues : ainsi par exemple son ami Paolo, marié, n'avait pas le droit de faire venir sa famille en Suisse. Le couple n'y survécut pas. Du fait de son mariage en Suisse, Gianni put rester dans le pays et il trouva un emploi stable dans l'entreprise de bâtiment qui l'avait embauché comme travailleur saisonnier. Avec le temps, il eut de l'avancement et finit par devenir copropriétaire de l'entreprise.

FIGURE BOX



- Depuis 2010, l'immigration nette se situe en Suisse entre 65 000 et 87 000 personnes par années. Cela veut dire que malgré la venue de personnel étranger, une seule personne sur cent que nous croisons dans la rue est un nouvel immigré.
- Plus de la moitié des étrangers qui viennent aujourd'hui en Suisse ont un diplôme universitaire, environ un quart une formation secondaire.
- Le taux de chômage en Suisse est stable depuis plus de 15 ans, allant à peu près de 3% à 3,5%. Cela veut dire qu'il est nettement inférieur à celui de nos voisins européens, par exemple l'Allemagne et l'Autriche (un peu moins de 6%), la France (près de 10%) et l'Italie (un peu plus de 12%).
- Entre 2002 et 2014, la population active en Suisse a augmenté de 707 000 personnes, atteignant environ 5 millions fin 2014. En 2014 en Suisse, quelque 60% de la population exerçaient une activité lucrative, contre seulement 50% environ en Allemagne.
- Au cours des neuf premières années après l'introduction de la libre circulation des personnes, quelque 286 000 nouveaux emplois à temps plein ont été créés.
- Le premier semestre 2016 a été difficile : la Suisse a perdu de sa puissance économique, de sorte que moins de personnes ont immigré dans notre pays. Le solde migratoire (différence entre l'immigration et l'émigration) a été d'environ 29 000 personnes, soit une baisse de 17% par rapport à l'année précédente.

Les personnes qui viennent sont diverses

L'accord sur la libre circulation des personnes permet aux Européens de venir en Suisse. Ils viennent pour travailler et font venir leur famille. Les personnes originaires d'autres pays sont soumises à d'autres règles strictes si elles veulent venir travailler et vivre en Suisse.

L'immense majorité des personnes qui immigreront en Suisse viennent pour travailler et ont un contrat de travail en poche bien avant de passer la frontière. Les règles ne sont pas identiques pour tous. Il faut y penser lorsque l'on parle de manière générale des « étrangers » et de l'immigration.

En Suisse, la plupart de ce que l'on appelle les travailleurs migrants sont originaires de pays de l'Union européenne. Dans leur cas, l'accord sur la libre circulation des personnes s'applique. Cependant, pour certains postes vacants, les entreprises cherchent en vain en Suisse, mais aussi dans l'UE une personne ayant le profil adéquat. Elles étendent alors leur rayon de recherche à ce que l'on appelle les pays tiers. Les conditions sont dans ce cas restrictives. Le nombre de permis de travail pour les ressortissants de pays tiers est limité, il y a des contingents, c'est-à-dire un nombre maximal de ressortissants de pays tiers autorisés à venir en Suisse par année. En outre, l'employeur doit prouver qu'il ne peut pas pourvoir le poste autrement. Les réfugiés, quant à eux, ne sont pas des travailleurs migrants; dans leur cas, c'est le droit d'asile qui s'applique.

86 nations

sont représentées parmi les employé-e-s de l'Hôpital de l'île à Berne. Soins, recherche, ménage, opérations, cuisine et bien d'autres tâches encore leur incombent. Sans le travail de toutes ces personnes, l'Hôpital de l'île ne pourrait pas fonctionner.

Nous voulons la mobilité avec l'Europe. Les accords bilatéraux nous assurent une mobilité sans complications sur le marché du travail européen. Mais celle-ci est aussi soumise à des conditions : les citoyen-ne-s de l'UE ne peuvent venir s'installer en Suisse que s'ils disposent d'un contrat de travail valable, exercent une activité indépendante ou ont suffisamment de moyens financiers pour assurer leur subsistance dans notre pays. Ils doivent aussi avoir une assurance-maladie ou en prendre une nouvelle en Suisse.



Pour Juan, le gendre des Rochat, les conditions en vigueur étaient différentes de celles du beau-frère Gianni : il est ingénieur diplômé et les accords bilatéraux lui ont permis de s'installer en Suisse. Mais cela n'a pas été facile non plus : il n'a obtenu son permis de séjour que parce qu'il pouvait prouver qu'il avait un emploi, une assurance-maladie et pouvait subvenir à ses besoins. Son employeuse suisse est heureuse de l'avoir trouvé car elle avait besoin d'un ingénieur en génie mécanique parlant espagnol et connaissant très bien l'Espagne car elle a des contrats avec une entreprise espagnole. Et elle n'a même pas eu besoin d'investir dans la formation de son nouvel employé puisqu'il avait acquis ses qualifications en Espagne.

La libre circulation des personnes est valable dans les deux sens. Si nous le voulons, nous pouvons aller étudier, travailler et vivre dans les 28 pays de l'Union européenne dans les mêmes conditions que les citoyen-ne-s de l'UE. La Suisse n'est pas seulement un pays d'immigration, mais aussi d'émigration. Un ressortissant suisse sur dix vit à l'étranger. Ce que l'on appelle la « Cinquième Suisse » est entre-temps le troisième canton le plus peuplé.



Chez les Rochat, il y a aussi une Suissesse de l'étranger : Dana, la fille de Jean-Claude et Vesna, vit depuis un certain temps en France. Elle est professeure d'université et elle est heureuse que son université ait pu l'embaucher aussi facilement : le processus a été rapide et elle a obtenu un poste très important pour sa carrière scientifique.

Les libertés fondamentales ne sont pas négociables

La libre circulation des personnes fait partie des quatre libertés fondamentales de l'Union européenne. On ne peut pas la séparer à son gré des trois autres : libre circulation des biens, des services et des capitaux. L'accès au grand marché intérieur européen lui est entre autres lié. La libre circulation des personnes est en quelque sorte à l'UE ce que la démocratie directe est à la Suisse : un principe fondamental que l'on ne peut pas renégocier à sa guise. L'initiative contre l'immigration de masse a directement mis en danger l'accord sur la libre circulation des personnes. Son application radicale avec préférence nationale et des contingents serait incompatible avec ce traité. En décembre 2016 les chambres fédérales ont trouvé une solution pragmatique qui assure la pérennité de l'accord.

En raison de la clause guillotine qui relie les sept accords bilatéraux entre eux, leur mise en danger aurait des conséquences graves pour toutes les relations bilatérales avec les pays de l'Union européenne. Cependant, en février 2014, ce n'est pas sur une résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes que les électrices et électeurs suisses s'étaient prononcés. Une mise en œuvre de l'article constitutionnel conforme à cet accord n'est donc pas seulement dans l'intérêt de la Suisse, mais aussi légitime du point de vue de la politique démocratique. La décision prise par les chambres fédérales freinera l'immigration, sans pour autant mettre en danger les accords bilatéraux.

Nous avons besoin de la libre circulation des personnes si nous ne voulons pas remettre en cause nos relations avec l'Europe. Nous en avons aussi besoin parce que nous voulons et avons besoin de renforts de main-d'œuvre de pays européens. Pour toutes les autres personnes qui viennent dans notre pays, d'autres règles plus strictes s'appliquent. Si nous dénouons un nœud du réseau tissé dans tous les domaines entre notre société et les autres pays européens, nous risquons de voir l'ensemble du réseau s'effiloche.

FACT BOX

Le Saint-Gothard multinational

La construction du premier tunnel du Saint-Gothard il y a 130 ans a été réalisée par 5000 à 6000 ouvriers, dont bon nombre originaires d'Italie du Nord (plaine du Po, Udine, Piémont) car il n'y avait pas assez d'ouvriers en Suisse pour construire le tunnel. De même, le tunnel de base du Saint-Gothard, inauguré tout récemment, est l'ouvrage de quelque 2500 spécialistes et ouvriers de 15 nations différentes. Les mineurs, électriciens et ingénieurs venaient surtout d'Italie (22%), d'Autriche (20%), d'Allemagne (20%) et du Portugal (8%). Nous étions 15% de Suisses.



Nous accueillons des réfugiés

Notre pays a une tradition humanitaire. Après la Seconde Guerre mondiale, des familles suisses accueillirent des enfants rescapés de la guerre; peu après l'invasion des soviétiques en 1956, 200000 Hongrois s'enfuirent en Suisse et entre-temps, aussi la deuxième plus grande communauté de tamouls est bien intégrée. Mais l'arrivée de ces personnes en Suisse n'a rien à voir avec la libre circulation des personnes.

Dans la tradition humanitaire de la Suisse, nous assumons nos responsabilités liées au droit international et nous accueillons chaque année un certain nombre de personnes dont la sécurité et la vie sont en danger et qui cherchent protection chez nous. Par la nouvelle procédure d'asile, nous avons créé les bases empêchant les personnes qui ne remplissent pas les conditions pour rester en Suisse de rester trop longtemps dans notre pays. L'asile est accordé uniquement aux personnes qui sont en danger et ont besoin de notre protection.

Parce que nous avons besoin de relations commerciales sans complications

La Suisse est un petit pays, mais une grande nation exportatrice. C'est avec succès que nous envoyons nos produits novateurs et de grande qualité dans presque tous les pays du monde. Mais c'est en Europe que nous en vendons près de la moitié. Nos entreprises exportent une grande partie de leurs produits, et elles ré-investissent une grande partie des bénéfices en Suisse : elles étendent leurs sites, font avancer l'innovation et créent de nombreux emplois. Pour que cela puisse continuer, les entreprises ont besoin de pouvoir établir des relations commerciales sans trop de complications et d'obstacles.

Réseau naturel avec l'Europe

Depuis toujours, la Suisse échange des marchandises avec ses voisins européens. Ce commerce fructueux a donné naissance à de bonnes relations et à des branches solides. Tout ceci est source de prospérité, d'emplois et de sécurité.

Passer le Saint-Gothard était autrefois très pénible. Des ânes et des chevaux transportaient les marchandises sur des chemins cahoteux; en hiver, le commerce était interrompu. Et pourtant, nos ancêtres n'abandonnèrent pas. Les relations commerciales étaient lucratives et sources de progrès. La Suisse n'a jamais eu de matières premières; nos forces ont toujours été nos idées et des marchandises de grande qualité. Aujourd'hui, le tunnel du Saint-Gothard est un ouvrage de haute technologie, de qualité supérieure. Une performance de pionniers dont nous sommes fiers et pour laquelle on nous admire. Au XXI^e siècle, il a fallu du courage, des efforts et de la force d'innovation pour percer le passage dans la montagne. Cette force d'innovation se retrouve dans d'innombrables produits plus ou moins connus de notre industrie, demandés dans le monde entier.

Sans des relations commerciales fiables et ouvertes, les idées et les performances ne servent pas à grand-chose. Nous en avons posé la première pierre il y a bien longtemps et aujourd'hui, la Suisse est l'une des championnes du monde de l'exportation. Que ce soient les acteurs suisses mondiaux comme Nestlé, Novartis ou ABB ou les nombreuses PME suisses, tous exportent depuis la Suisse, du cœur de l'Europe, dans le monde entier et s'appuient pour cela sur le réseau commercial ouvert de la Suisse.

FIGURE BOX



La Suisse, nation exportatrice

- En 2015, les entreprises suisses, pour la plupart des PME, ont vendu pour 115 milliards de francs de marchandises en Europe, soit plus de 57% de l'ensemble du volume des exportations.
- Un franc sur deux que nous gagnons à l'exportation vient d'Europe.
- Parmi les 30 principaux pays d'exportation, on trouve 14 pays européens. Depuis 1990, l'Allemagne, la France, l'Italie et la Grande-Bretagne font toujours partie du top 5, avec les États-Unis.
- En 2015, nous avons exporté pour plus de 36 milliards de francs de marchandises vers l'Allemagne.
- Nous gagnons près de 10 milliards de francs de plus avec l'Allemagne qu'avec les États-Unis. Rien que le commerce avec le Bade-Wurtemberg est à peu près équivalent à celui avec les États-Unis.
- La Suisse exporte beaucoup plus qu'elle n'importe. En 2014, notre balance du commerce extérieur affichait un excédent de près de 30 milliards de francs, soit près de la moitié du budget fédéral (66,25 milliards de francs) de cette même année.

57%

de nos exportations vont vers l'Europe.

Exporter globalement, investir localement : deux fortes branches industrielles suisses

Aujourd'hui, plus de la moitié de nos exportations vont vers l'Europe. Le commerce avec nos voisins européens est deux fois plus important que celui que nous avons avec l'Asie et l'Amérique réunies. Rien que les exportations vers le land allemand de Bade-Wurtemberg sont à peu près équivalentes à celles qui partent pour les États-Unis. Nous envoyons autant de marchandises en Lombardie italienne qu'en Chine. Deux fortes branches particulièrement dépendantes de relations commerciales ouvertes sont l'industrie pharmaceutique et l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (entreprises MEM).

FIGURE BOX

Importations

- En 2015, plus de 74% des marchandises importées en Suisse ont été fournies par des entreprises de pays européens.
- 28% de marchandises importées venaient d'Allemagne.
- Au total, la Suisse a acheté à des fournisseurs européens des marchandises pour un montant de 123 milliards de francs.
- Les marchandises importées sont surtout des produits de consommation et d'investissement tels que voitures, bijoux, vêtements et denrées alimentaires, mais aussi des machines pour la fabrication.



Les produits pharmaceutiques suisses sont très demandés à l'étranger. Ils représentent près de 35% de l'ensemble des exportations suisses. En 2015, la branche pharmaceutique a exporté des produits pour une valeur de 70,3 milliards de francs et a généré un excédent commercial de 42,5 milliards de francs. L'Europe reste le principal marché pour les médicaments suisses de pointe : les entreprises pharmaceutiques exportent plus de la moitié des produits (55%) vers des pays européens voisins.

Par son travail intégré à des réseaux internationaux, la branche pharmaceutique contribue à renforcer le site de production et l'économie suisses. La valeur ajoutée directe des entreprises pharmaceutiques est de 25 milliards de francs. S'y ajoutent près de 20 milliards de francs de valeur ajoutée par le biais de l'industrie des fournisseurs.

Le site suisse est important pour les entreprises pharmaceutiques sous deux aspects : pour la production et la recherche. Elles investissent chaque année près de 7 milliards de francs dans l'activité recherche et développement. La branche pharmaceutique est un employeur de taille : elle emploie en Suisse des chercheurs et chercheuses, des informaticien-ne-s, des laborantin-e-s, des spécialistes des brevets, des économistes, des médecins, des pharmaciens-ne-s et bien d'autres professions encore. Depuis 2000, elle a créé plus de 1000 emplois par an, de sorte

2 fois plus

de marchandises vont de la Suisse vers l'Europe que vers l'Asie et l'Amérique réunies.

que près de 42000 personnes sont aujourd'hui directement employées dans des entreprises pharmaceutiques plus 182000 indirectement dans des entreprises de fournisseurs en Suisse. L'industrie MEM se compose pour 98% de PME. Celles-ci réalisent 35% de la valeur ajoutée industrielle en Suisse et, avec 300000 emplois à temps plein, elles sont des employeurs importants dans de nombreuses régions. Les entreprises MEM investissent en outre dans la formation : chaque année, elles concluent environ 20000 contrats d'apprentissage. Le chiffre d'affaire de la branche est issu à 80% des exportations. L'Europe est son principal marché, et de loin (environ 60%).

L'élimination des obstacles au commerce nous fait gagner

Chaque pays a ses exigences vis-à-vis des marchandises qu'il importe. L'accord bilatéral sur l'élimination des obstacles techniques au commerce a harmonisé les exigences à l'échelon européen. Cela réduit les coûts et la bureaucratie inutile et simplifie énormément l'échange de marchandises au sein de l'Europe.

Nos ancêtres savaient déjà combien il est important d'avoir des chemins simples et directs. Tout comme ils construisaient autrefois la route directe vers le Sud, nous assurons aujourd'hui un flux direct de nos marchandises vers l'Europe. L'accord bilatéral sur l'élimination des obstacles techniques au commerce est un accélérateur important du commerce avec les pays de l'Union européenne.



Les Rochat invitent régulièrement à un barbecue. Cette fois, leur petite-fille Emma, qui fait une formation commerciale chez Celgene, est de la partie. Lors de l'apéritif d'adieu d'un collègue partant à la retraite, elle a entendu dire qu'il était autrefois extrêmement compliqué d'envoyer des médicaments en Europe. Ne sachant pas pourquoi, elle demande à la ronde : « Pourquoi est-ce que c'était si compliqué autrefois? ». Sa tante Sandrine peut le lui expliquer. Elle se rappelle bien l'époque où elle était en formation à l'administration des douanes : « Dans le temps, lorsque l'industrie pharmaceutique voulait vendre des médicaments à l'étranger, elle devait non seulement les faire contrôler minutieusement en Suisse, mais aussi dans chaque pays où elle exportait. C'était très long et très cher et la livraison des médicaments était souvent inutilement retardée », raconte-t-elle. « C'est vrai, c'était comme ça? », demande Emma. « Oui », répond sa tante, « tous ces processus compliqués ne se sont simplifiés qu'en 2002, avec les accords bilatéraux ».

L'accord de libre-échange de 1972 a certes éliminé en grande partie les barrières douanières, mais pas les obstacles techniques au commerce. Les obstacles techniques au commerce sont par exemple les prescriptions sur les produits qui varient d'un pays à l'autre ou la non-reconnaissance des processus de certification ou des déclarations de conformité d'autres pays. De ce fait, une entreprise doit adapter un même produit à chaque pays et faire faire des contrôles de conformité spécifiques. Si par exemple Roche veut mettre un nouveau médicament

Parce que les connaissances et la recherche nous font avancer

La Suisse est un site de première classe pour la recherche. Nous le devons à la grande qualité de notre système de formation, à notre stabilité politique, à nos bonnes conditions cadres économiques ainsi qu'à l'accord sur la recherche avec l'Union européenne. Le savoir s'étend lorsqu'il est échangé et communiqué : dans les écoles et les entreprises qui forment des apprentis, dans les EPF et les universités. En tant que pays dont la principale matière première est la formation, nous ne pouvons pas nous permettre de mettre en danger nos piliers de la connaissance.

Savoir échangé, savoir multiplié

La formation et la recherche sont les principales ressources de la Suisse car nous ne disposons que de très peu d'autres matières premières naturelles. Grâce à notre réseau de recherche, nous étendons constamment nos connaissances au sein de coopérations mondiales. Tout le monde sait que l'échange fonctionne particulièrement bien lorsque les distances géographiques et culturelles ne sont pas trop grandes. Cela vaut aussi pour la coopération dans la recherche. C'est pourquoi les projets et coopérations avec les pays européens sont particulièrement importants pour la place de recherche et de production suisse.



Noël chez les Rochat, toute la famille se réunit. Comme toujours dans ces grandes réunions de famille, on parle politique. A plus de 90 ans, la mère de Michel n'est pas en reste. Elle a lutté pour le droit de vote des femmes dans sa jeunesse et était militante politiquement toute sa vie. Mais comme sa vue baisse, elle profite de l'occasion pour se faire raconter les actualités politiques. « Qui peut m'expliquer ce qu'il en est de la recherche suisse et de l'Europe? J'ai entendu dire qu'il y avait des problèmes. » Jean-Claude explique : « La recherche suisse était bloquée au niveau européen parce que le Conseil fédéral ne pouvait pas ratifier le protocole Croatie. Et sans protocole Croatie, pas de participation aux programmes de recherche européens. L'affaire s'est résolue, parce que là, au mois de décembre, le parlement vient de donner son accord à une mise en œuvre pragmatique de l'initiative contre l'immigration de masse, qui ne met pas en danger l'accord sur la libre circulation des personnes. » « Quel est le rapport entre la Croatie et la recherche? », demande Emilie, la petite-fille des Rochat. « Tout de suite après la décision parlementaire, le Conseil fédéral a pu ratifier le protocole de Croatie. Cela veut dire, que va maintenant pouvoir étendre peu à peu et de façon contrôlée la libre circulation de personnes à la Croatie. La signature du protocole était aussi la condition, pour que la Suisse puisse redevenir « pays pleinement associé » au programme-cadre de recherche Horizon 2020 à partir de 2017. C'est très important pour les universités suisses. » « Alors tout est maintenant en ordre ? », demande grand-mère Rochat. « Pour l'instant ça va, oui. Mais on a déjà annoncé une nouvelle initiative pour la résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes » ajoute Jean-Claude. « Si jamais nous avons un référendum sur ce sujet et s'il était adopté, l'ensemble des traités bilatéraux I, qui comprend les accords sur la recherche, les transports terrestres, aériens et autres serait sérieusement en danger. Ou disons plutôt, appartiendrait au passé. » soupire-t-il. Grand-mère Rochat secoue la tête : « Mon Dieu, mon Dieu, pourvu que la Suisse reste raisonnable ! »

Numéro 1

C'est la place de la Suisse dans un classement mondial de l'innovation qui évalue la capacité d'innovation de l'économie de 141 pays.

La Suisse a réussi à devenir l'un des principaux sites de recherche au monde. Ceci parce qu'elle offre d'excellentes conditions cadres : stabilité politique, système de formation de haute qualité, conditions idéales de promotion de la coopération entre recherche et développement. Ce facteur est important pour que la recherche débouche sur des applications pratiques. Mais ce ne sont pas seulement ces conditions cadres solides qui ont fait de la Suisse une place de recherche aussi forte. L'accord sur la recherche avec les pays européens a permis aux chercheuses et chercheurs suisses de relier ces excellentes conditions de départ avec d'autres facteurs aujourd'hui capitaux pour le succès de la recherche : la coopération avec d'autres scientifiques et institutions de recherche. Ceci a été rendu possible par la participation de la Suisse aux programmes de recherche européens. Ces programmes sont définis et nommés tous les quatre ans. Le programme de recherche actuel porte le nom « Horizon 2020 ». La participation aux programmes-cadres de recherche précédents nous a permis de participer à des projets de recherche dans toute l'Europe, mais aussi de prendre l'initiative de projets au niveau européen et surtout de les diriger. Ces coopérations sont extrêmement importantes pour le site de recherche suisse. Les connaissances et l'innovation s'accroissent essentiellement grâce à la communication. En dialoguant, on développe de bonnes idées. Dans une société mondialisée, il est particulièrement important de découvrir d'autres perspectives.

FIGURE BOX

Coopération de recherche européenne : ce que nous risquons de perdre

- La coopération est une tradition : les scientifiques suisses participent depuis 1988 aux programmes-cadres de recherche de l'UE, soit selon le statut de la Suisse en tant que pays tiers, soit en tant que partenaire associée.
- De 1992 à 2015, des chercheurs suisses ont participé à plus de 9900 projets du réseau de recherche de l'UE.
- Pendant le 7^e programme-cadre de recherche (2007–2013), le prédécesseur d'Horizon 2020, des scientifiques suisses ont participé à plus de 4200 projets, dont près d'un quart sous leur direction.
- Grâce à d'excellents projets de recherche, des subventions européennes à hauteur de près de 2,5 milliards de francs nous ont été versées au cours du 7^e programme-cadre de recherche. Si l'on retranche les contributions auparavant versées par la Suisse à l'UE, on obtient un retour financier net de 219 millions de francs.
- Plus de 20% des fonds de recherche européens bénéficient aussi à la recherche de petites et grandes entreprises.
- Près d'un tiers des projets de recherche ainsi lancés étaient des coopérations entre le secteur économique et des institutions de recherche classiques.
- Les projets de recherche proches du secteur économique font naître de nouvelles entreprises : la Confédération estime que la participation au 6^e programme-cadre de recherche (2002-2007) a permis la création de près de 200 nouvelles entreprises en Suisse.



L'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse a gravement ébranlé la coopération en matière de recherche : la Suisse s'est vue immédiatement retirer son statut de « pays pleinement associé » au programme-cadre de recherche. Elle n'avait plus que le statut de « pays tiers », ce qui veut dire que son accès aux programmes d'échanges européens et aux subventions de recherche est limité. On en a vite vu les conséquences pour la place scientifique suisse. Certes, entre-temps, un accord a été négocié avec l'UE selon lequel la Suisse a le statut de pays associé à part entière pour environ un tiers du programme-cadre. Mais le fait est que le nombre de projets de recherche auxquels participe la Suisse a nettement diminué depuis deux ans : 300 au lieu de 745. Et pratiquement plus aucun projet n'est sous la direction de chercheurs suisses. Or, il est justement très important d'avoir la direction d'un projet car il s'agit de la fonction la plus importante; elle n'est attribuée qu'à des partenaires de recherche particulièrement compétents, c'est donc bon en même temps pour la réputation du pays en matière de recherche et attire d'autres coopérations. Grâce à la mise en oeuvre pragmatique de l'initiative contre l'immigration de masse, la Suisse pourra de nouveau être pleinement associée au programme cadre européen à partir de 2017.

Pourquoi avons-nous besoin des subventions européennes alors que nous avons le Fonds national suisse qui encourage la recherche dans notre pays? C'est que l'important n'est pas seulement l'argent, mais aussi le réseau de relations dans lequel se fait l'échange de connaissances. À l'heure actuelle, la recherche n'est plus le fait de savants isolés; les découvertes ont lieu dans des groupes de recherche et des coopérations. La réflexion mutuelle fait avancer les connaissances. Il est tout aussi important d'avoir un regard extérieur, qu'un regard intérieur pour accompagner la transformation en produits novateurs de qualité. L'accès des chercheuses et chercheurs suisses à des réseaux de recherche est l'une des conditions essentielles à leur excellence. Si ces portes se ferment, les meilleurs cerveaux internationaux risquent de ne plus venir chez nous et nos meilleurs cerveaux de ne plus avoir que de maigres perspectives dans d'autres pays européens.

FACT BOX

Plus de 330 millions

de francs : c'est la somme de subsides que l'EPFL de Lausanne a obtenu du 7^e programme-cadre de recherche (2007-2013) en participant à 508 projets de recherche. Dans le programme-cadre de recherche actuel, « Horizon 2020 », elle a reçu jusque fin 2015 un peu plus de 25 millions de francs en participant à 50 projets. L'EPFL participe actuellement à 407 projets de l'UE en cours, dont 306 issus du 7^e programme-cadre de recherche et 101 du nouveau programme « Horizon 2020 ».



Pour que les scientifiques suisses ne se retrouvent pas exclus du réseau européen de recherche du jour au lendemain et pour qu'ils puissent continuer à travailler à leur haut niveau en dépit du « Oui » à l'initiative contre l'immigration de masse, le Fonds national suisse les soutenait

7000

jeunes Suisses-SES ont pu faire des séjours à l'étranger en 2013 par le biais des programmes européens d'études, de formation professionnelle et des programmes pour la jeunesse.

provisoirement. Ces dépenses auraient pu être évitées si la Suisse avait pu continuer à être membre à part entière des programmes de recherche et de formation.

Nous voulons apprendre et étudier à l'échelon international

Les programmes d'échange permettent aux apprentis et aux étudiants d'étendre leur formation et leurs connaissances dans toute l'Europe, pas seulement à Paris, Berlin ou Madrid, mais aussi dans une université du nord de la Finlande ou dans une entreprise de commerce en Irlande.



Tous les membres de la famille Rochat ne vivent pas en Suisse : en particulier Dana, la fille de Jean-Claude et Vesna, a passé beaucoup de temps à l'étranger. Elle est maintenant professeure d'université en France. Elle a obtenu ce poste, non seulement parce qu'elle est une excellente chercheuse, mais aussi parce que son CV affichait de nombreux séjours à l'étranger : pendant ses études, elle est allée à Cambridge avec le programme d'échange Erasmus. Elle y a beaucoup fait la fête, mais aussi très bien perfectionné son anglais, ce qui s'est avéré extrêmement important par la suite. Elle s'est débrouillée toute seule dans le système universitaire britannique, ce qui lui a montré que tout n'est pas forcément comme en Suisse et que d'autres systèmes fonctionnent aussi avec succès. Après ses études, Dana a fait une thèse de doctorat pour laquelle elle a postulé à une bourse du Fonds national suisse. La bourse était liée à un séjour à l'étranger. À Yale, elle a pu trouver des documents importants dans les archives, sans lesquels elle n'aurait jamais pu achever son travail. Après sa thèse, elle a participé à plusieurs projets de recherche. L'échange avec des collègues de différents pays était toujours très important : la recherche n'a pas de frontières et pour réussir, il ne faut pas s'arrêter aux bornes de la Suisse. Mais Dana est sûre qu'elle n'aurait jamais si bien réussi sans l'excellente formation qu'elle a suivie en Suisse.

Depuis 25 ans, grâce à Erasmus, nos enfants peuvent apprendre, travailler et faire du sport avec leurs collègues et amis européens. Ce programme d'échange pour les étudiants est très demandé; Erasmus permet de passer un ou deux semestres dans une ville européenne pour apprendre et étudier. Erasmus a trois frères : Comenius, Leonardo et Grundtvig. Ces programmes d'échange sont réunis sous le nom Erasmus+. Non seulement les étudiants, mais aussi les élèves et les apprentis peuvent bénéficier de séjours de formation dans toute l'Europe. Dans notre univers en réseau, connaître autre chose que la Suisse est un atout précieux. Le mieux est de pouvoir faire des rencontres sur place, de découvrir d'autres mœurs et coutumes, d'autres langues, une entreprise formatrice dans un autre pays. Cela élargit les horizons pour notre avenir. Et il est particulièrement important de ne pas bloquer ou entraver le chemin des jeunes vers l'avenir dans un monde en réseau.

Après la décision sur l'IIM, nous avons aussi été exclus d'Erasmus+. Là encore, une solution provisoire permet aux enfants et adolescents suisses, à nos enseignants et nos étudiants, de bénéficier d'une partie des possibilités d'Erasmus+. Cette solution provisoire est elle aussi financée par le contribuable suisse.

Nous voulons faire de la recherche à l'échelon international

Actuellement, aucun programme de recherche international au monde n'atteint le niveau des programmes de recherche européens. Le Fonds national suisse soutient la Super League des chercheurs, l'Europe la Ligue des champions. Et il en va de la recherche comme du sport : chaque équipe veut recruter les meilleurs.

De même que Tim Berners-Lee, l'inventeur d'Internet, d'innombrables autres chercheurs suisses et étrangers sont aujourd'hui très importants pour la Suisse. Ils participent à des innovations qui porteront le label « Swiss Made ». En même temps, les chercheurs suisses vont travailler dans le monde entier. Grâce à l'accord européen sur la recherche, l'accès aux programmes-cadres de recherche de l'UE leur était jusqu'à présent garanti. C'est important pour la recherche et renforce l'innovation.

FACT BOX

Le plus fort taux de succès

de toute l'Europe est détenu par la Suisse pour les bourses de l'ERC. Il s'agit de fonds du Conseil européen de la recherche (European Research Council) permettant à de jeunes chercheuses et chercheurs de grand talent de mettre en place des équipes de recherche. Les bourses de l'ERC sont considérées comme particulièrement prestigieuses, les projets retenus se voient attribuer environ 2,5 à 3,5 millions de francs. Sur plus de 320 scientifiques de hautes écoles suisses qui ont obtenu une bourse de l'ERC pendant le 7e programme-cadre de recherche, 26% étaient originaires de Suisse, 58% de pays de l'UE et 8% des États-Unis. Ceci souligne également l'importance de l'UE pour la place scientifique suisse.



La Suisse en tire aussi un bénéfice financier car la promotion européenne de la recherche est une grande tirelire dans laquelle tous les pays versent proportionnellement autant, mais seuls les meilleurs retirent de l'argent. À cet égard, la Suisse est dans une position agréable : depuis qu'elle est pleinement associée aux programmes-cadres de recherche (2004), elle a reçu plus d'argent pour sa recherche qu'elle n'a versé de contributions obligatoires aux programmes. C'est donc tout bénéfique.

Si la Suisse avait opté pour une mise en oeuvre radicale de l'initiative contre l'immigration de masse, la participation de notre pays aux programmes-cadre de recherche de l'UE, si importants pour notre site de recherche de pointe en Europe, aurait été fortement compromise. En tant que ressortissants d'un pays tiers, les chercheuses et chercheurs suisses n'auraient pu participer que dans certaines limites.

FIGURE BOX

Horizon 2020

- Horizon 2020 crée des possibilités de coopération internationale dans le domaine de la recherche, de la formation et de l'innovation. Ce programme favorise la mobilité des chercheurs et donc le transfert et l'échange de connaissances.
- Depuis que l'initiative contre l'immigration de masse a été acceptée, les chercheurs suisses n'ont plus participé qu'à 318 projets de recherche européens.
- 15 projets de recherche seulement sont encore coordonnés par des chercheurs suisses.
- Ceci représente une grande perte de prestige et de visibilité pour les universités et les chercheurs de notre pays. Il sera donc plus difficile d'attirer en Suisse des chercheuses et chercheurs de haut niveau, la force d'innovation des universités suisses va en pâtir.
- Le bilan intermédiaire révèle que seuls quelque 172 millions de francs ont pu être obtenus jusqu'à présent de l'UE.



FACT BOX

Les scientifiques suisses mènent la barque

On rassemble toutes les connaissances sur le cerveau humain pour développer des simulations du cerveau assistées par ordinateur. Il s'agit de pouvoir faire des progrès fondamentaux en neurosciences, en médecine, en sciences sociales ainsi qu'en technologie de l'information et robotique. Le prestigieux projet européen « Human Brain Project » est dirigé par une équipe de recherche de l'EPF à Lausanne.



Les accords sur la recherche créent des quantités d'emplois : dans l'activité recherche et développement proprement dite, ils garantissent le poste de la doctorante qui rédige sa thèse dans le cadre d'un projet financé par l'UE. Celui du laborantin qui travaille au laboratoire pharmaceutique. Celui de la professeure d'université qui dirige un projet de recherche. Mais les hautes écoles telles qu'universités, EPF, hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques sont aussi de grandes entreprises qui ont besoin de beaucoup de personnel sans lequel rien ne pourrait fonctionner : Facility Manager à l'université, employé spécialisé dans l'administration financière, secrétaire aux affaires étudiantes, coordinatrice des emplois du temps, spécialiste en TI, personnel d'entretien, cuisiniers du restaurant universitaire. La vie bouillonne également aux abords des universités et des EPF : les hautes écoles novatrices sont un terrain fertile pour de nouvelles entreprises et start-up qui créent des emplois dans le développement de nouveaux produits, la publicité et la vente. La Confédération a calculé que la participation au programme-cadre de recherche de l'UE avait entraîné la création de près de 200 nouvelles entreprises en Suisse entre 2002 et 2007.



Quand elle le peut, Dana vient aussi passer les fêtes en Suisse. Il n'y a pas que grand-mère Rochat qui s'intéresse aux questions de recherche. Dana et Marco, le fils de Christiane et Gianni, ont un sujet commun depuis le 9 février 2014 : ils s'inquiètent pour l'avenir de leurs projets de recherche. Marco est laborantin en chimie dans une petite entreprise. Celle-ci participe à des projets de recherche européens sur lesquels travaillent Marco et aussi ses collègues. Après le 9 février 2014 la Suisse s'est trouvée exclue des programmes de recherche cadre européens à cause de l'initiative contre l'immigration de masse. Le projet de recherche de Marco était concerné aussi. Heureusement le Conseil fédéral a pu négocier une participation, du moins partielle, à ces programmes et le projet a pu suivre son cours. Mais pendant près de trois ans, personne ne savait comment cela allait continuer, si cette solution provisoire devait expirer. Marco avait peur de perdre son emploi et s'inquiétait pour la force d'innovation de la recherche suisse. En décembre 2016 arrivait enfin la bonne nouvelle : la Suisse peut de nouveau participer pleinement aux programmes de recherche européens et l'avenir du projet de Marco est assuré. Dana sait de quoi Marco parle : ses projets en France n'ont beau pas être concernés, mais quel aurait été son statut de résidence en France, si l'initiative d'immigration de masse avait été appliquée de manière radicale et avait ainsi fait tomber les accords bilatéraux, n'est pas sûr.

Parce que nous voulons répondre aux appels d'offres et décrocher des contrats

L'accord sur les marchés publics permet aux entreprises suisses de répondre aux appels d'offres des pouvoirs publics à tous les niveaux, dans toute l'Europe. Nous pouvons équiper les hôpitaux, construire à l'étranger ou faire marcher les transports publics. En contrepartie, nos pouvoirs publics peuvent choisir un candidat étranger à leurs appels d'offres. Cela fait faire des économies au contribuable et à l'État.

2400 milliards d'euro

C'est le volume des commandes publiques dans l'UE. En Suisse, elles se montent à environ 40 milliards de francs par an.

Commandes étrangères pour les entreprises suisses

Dès 1990, l'Organisation mondiale du commerce a décidé que les commandes des pouvoirs publics, à partir d'un certain montant, devraient faire l'objet d'appels d'offres internationaux. L'accord bilatéral sur les marchés publics a étendu le champ d'application de cette règle.

Les collectivités publiques sont tenues de procéder à un appel d'offres international pour les achats de biens et de services ainsi que pour les constructions dépassant une certaine somme d'argent. Il s'agit d'assurer la transparence et une concurrence équitable de tous les soumissionnaires.

L'accord bilatéral sur les marchés publics étend le champ d'application de cette règle, par exemple aux appels d'offres au niveau communal qui représentent aujourd'hui environ la moitié de l'ensemble des appels d'offres publics. Ceci est avantageux pour nos entreprises tournées vers l'exportation car elles sont à égalité avec les entreprises européennes pour ce qui est de l'attribution des contrats et mandats. Si par exemple Stadler Rail peut aujourd'hui envoyer facilement une offre pour la construction de nouveaux trains pour les trains de banlieue de Berlin ou le métro de Glasgow, c'est grâce à l'accord sur les marchés publics. Les commandes européennes assurent et créent des emplois dans les régions suisses.

Les commandes européennes valent la peine : environ 40% des entreprises qui avaient déjà participé auparavant à des appels d'offres de l'UE ont pu, suite à l'accord, accéder à de nouveaux marchés pour leurs produits ou décrocher plus de contrats publics dans des pays de l'UE. D'après les estimations, le volume des commandes publiques pour la réalisation des infrastructures se monte en Europe à 2400 milliards d'euro au total. Il s'agit par exemple de trains ou de routes, de l'achat de biens et de services tels que des appareils médicaux pour l'équipement d'hôpitaux ou des voies de chemin de fer pour les sociétés ferroviaires. Les entreprises et leurs fournisseurs en Suisse en bénéficient, mais aussi les prestataires de services, par exemple ingénieurs ou architectes, qui peuvent répondre aux appels d'offres dans les 28 pays de l'UE.

En 2007, les entreprises suisses ont reçu pour un milliard d'euro de commandes publiques européennes. Un milliard qui a donné du travail à la population suisse.

Parce que nous voulons des aliments variés

Le commerce de produits agricoles a une longue tradition en Europe. Le fromage suisse, par exemple, est très prisé à l'étranger. L'accord sur l'agriculture avec l'UE a non seulement facilité l'accès de nos agriculteurs au grand marché européen auquel ils participaient déjà avec succès depuis plus de 40 ans, mais il a aussi amené une plus grande variété de produits dans nos supermarchés.

Du fromage suisse pour l'Europe

Cela fait déjà plus de 40 ans que nos agriculteurs bénéficient du commerce avec nos voisins.

Aujourd'hui, plus de la moitié de nos exportations agricoles vont vers des pays européens; 500 millions de consommatrices et consommateurs choisissent volontiers nos produits savoureux et de haute qualité. Gruyère, Emmental, Tête de Moine : on les retrouve sur un bon plateau de fromages, non seulement en Suisse, mais dans toute l'Europe. La Suisse a très tôt échangé encore bien d'autres fromages et produits laitiers transformés avec ses voisins européens. Les premiers réseaux commerciaux importants ont été tissés dans les années 1970. L'accord de libre-échange de 1972 facilitait déjà l'importation et l'exportation de certaines sortes de fromage.

HISTORY BOX



Le commerce de bétail

Le passage de l'agriculture des régions alpines et préalpines de la production de céréales à l'élevage de bétail, puis à la production laitière et fromagère, eut lieu dès la fin du Moyen-Âge. À cet effet, il fallait non seulement modifier l'utilisation des sols, mais aussi le mode de fonctionnement économique : les paysans de la Confédération passèrent de l'autosubsistance à la production commerciale, notamment le commerce de bétail avec les villes d'Italie du Nord, le « Welschland ». Ce commerce présentait certains risques : la demande de viande suisse en Italie n'était pas toujours suffisante. Mais comme les paysans ne pouvaient pas ramener leur bétail en Suisse par les cols, ils devaient le vendre au prix que le marché offrait. Lorsque, au XVIe siècle, on commença à produire et exporter du fromage à pâte dure qui se conservait, les Suisses négocièrent les premiers accords avec leurs partenaires commerciaux : les alliances entre les Confédérés et la France permettaient de livrer du fromage à la France sans droits de douane. En contrepartie, le roi de France fournissait du sel aux Confédérés à un prix avantageux.

Les accords bilatéraux ont encore simplifié le commerce de produits agricoles avec les pays d'Europe : l'accord sur l'agriculture règle l'échange de produits agricoles entre la Suisse et les pays membres de l'UE. Les droits de douanes et les contingents pour certains produits agricoles comme le fromage et d'autres produits laitiers transformés ont été réduits, diverses prescriptions sur les produits et dispositions en matière d'homologation ont été harmonisées. Les agriculteurs suisses peuvent par exemple exporter leurs fruits et légumes vers l'UE sans contrôles supplémentaires préalables dans les différents pays membres. Cela veut dire que la voie est libre pour nos agriculteurs, ils peuvent exporter leurs produits sur l'ensemble du marché européen. En outre, ils dépendent ainsi moins du marché suisse, comparativement petit.

530 000

C'est le nombre de personnes travaillant dans le secteur alimentaire en Suisse en 2013, de la production agricole au commerce de détail et à la restauration.

Plus de 500 millions de consommatrices et consommateurs des pays d'Europe peuvent acheter des produits agricoles suisses de haute qualité et ils le font de plus en plus souvent. Pour nos agriculteurs également, les marchés européens sont devenus de plus en plus importants. L'agriculture suisse bénéficie non seulement d'un marché où elle peut livrer plus facilement, mais grâce aux accords bilatéraux, elle a aussi un accès direct aux semences, pesticides et aliments pour animaux de l'espace européen et donc à des prix avantageux. Ceci est essentiel pour la production suisse de viande et de lait car nous ne produisons pas assez d'aliments pour animaux pour notre élevage : en 2015, nous avons importé 1,5 millions de tonnes d'aliments pour animaux de plus que nous n'en avons exporté. Environ 80% de ces importations viennent de l'UE.

FIGURE BOX

Commerce de produits agricoles

- Depuis 2002, les exportations agricoles suisses à destination de l'Europe ont enregistré une croissance annuelle de plus de 4%.
- En 2015, près de 62% des exportations agricoles suisses sont allées vers l'Europe.
- Entre 2002 et 2015, les exportations agricoles vers l'Europe ont enregistré une croissance de plus de 69%, soit de 3,3 milliards de francs à 5,6 milliards de francs.
- Les exportations de fromage suisse vers l'Europe ont augmenté en volume d'environ 2% par an en moyenne entre 2002 et 2015.
- 25% du lait produit en Suisse est aujourd'hui exporté vers les pays voisins.
- Les importations en provenance d'Europe ont elles aussi augmenté : en 2002, des produits agricoles, transformés ou non, d'une valeur de 8,1 milliards de francs ont été importés, en 2015, ce chiffre atteignait déjà 10,3 milliards.
- En 2015, près de 78% des importations agricoles suisses venaient d'Europe.



Les produits agricoles non transformés, comme par exemple notre viande de haute qualité ou notre bon lait, doivent être bien protégés et c'est le cas, sous forme de droits de douanes et de contingents. Inversement, les fromages d'autres pays européens sont aussi appréciés en Suisse. Par le passé, nous avons donc exporté d'un côté plus de fromage suisse et importé de l'autre plus de sortes de fromage d'autres pays d'Europe. La balance commerciale du fromage est positive. Grâce à l'ouverture du marché européen, les producteurs de fromage suisses ont plus que compensé la concurrence qui arrive en Suisse. Depuis 2002, le volume des exportations a nettement augmenté, de même que le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation, et ce en dépit de la hausse du cours du franc. Entre 2002 et 2004, les producteurs de fromage suisses ont pu accroître leurs bénéfices du commerce avec l'UE d'environ 20%.

Les fromagers suisses ont non seulement géré l'ouverture avec bravoure, mais ont aussi exploité de nouveaux potentiels de croissance qui s'ouvraient à eux. En effet, à la fin des années 1990, avant l'accord bilatéral sur l'agriculture, la tendance des exportations de fromage était négative.

Plus de choix et meilleurs prix pour les consommateurs

Nous ne faisons pas qu'exporter des produits agricoles, nous en importons également. Cela nous permet de retrouver dans nos supermarchés des produits étrangers que nous aimons.



Depuis qu'ils sont à la retraite, les Rochat en profitent non seulement pour voyager, mais aussi pour cuisiner leurs souvenirs culinaires de vacances. De la vraie feta pour la salade à la grecque? Du vin français pour le bœuf bourguignon? De la mozzarella de buffle pour l'Insalata Caprese? Pas de problème, ils trouvent tout chez Coop. Cela n'a pas toujours été le cas : il y a quelques années, le choix proposé par Coop et Migros était nettement moins étendu. Mais parfois, les Rochat se posent des questions : qu'est-ce que cela veut dire pour les producteurs suisses? Ils posent la question à un agriculteur de leurs amis. Oui, leur dit-il, c'est vrai qu'il y a plus d'importations de Camembert et de Manchego, mais d'abord, l'importation de produits non transformés comme le lait et la viande est protégée par des droits de douane élevés et des contingents. Et ensuite, le producteur de fromage auquel il vend son lait vend beaucoup plus de fromage en Europe qu'autrefois. Donc au bout du compte, nous sommes gagnants, dit-il.

Ces dernières années, l'offre de produits s'est diversifiée. Si nous jetons un coup d'œil aux étales des supermarchés, nous voyons bien que nous avons plus de choix. Fromage frais français, vin italien... nous pouvons choisir tous les jours entre d'innombrables produits. Nous pouvons manger ce que nous voulons à des prix raisonnables, fruit de la concurrence. Regardons ce que propose Migros : le choix de fromage s'est étendu ces dernières années, de nombreuses nouvelles sortes sont venues s'ajouter. Ce ne sont d'ailleurs pas toujours des importations, il y a aussi de nouvelles sortes suisses car la concurrence avec l'Europe stimule le marché et diversifie l'offre.

Parce que nous voulons voyager facilement

En Suisse, nous aimons voyager. Chaque Suissesse et chaque Suisse fait en moyenne deux voyages par an, de préférence dans des pays étrangers européens et volontiers en avion. L'accord sur le transport aérien de 1999 a rendu les voyages en avion plus rapides, plus simples et moins chers. La Suisse étant aussi une destination de voyage prisée, le trafic aérien est aussi source d'emplois : plus de 26 000 emplois rien que dans la région de Zurich.

La Suisse voyageuse

En Europe, la Suisse est au troisième rang des pays les plus voyageurs.

Avec la Finlande, le Luxembourg et les Pays-Bas, la Suisse fait partie des pays les plus voyageurs en Europe. Nous aimons particulièrement nos voisins européens : c'est là que nous menent plus de la moitié de nos voyages. Depuis des années, l'Allemagne, l'Italie et la France font partie des lieux de vacances préférés des Suissesses et des Suisses.

FIGURE BOX

La Suisse voyageuse

- En 2014, chaque Suissesse et chaque Suisse a fait 2 voyages relativement longs.
- 56% de ces voyages allaient dans des pays européens et 7% dans d'autres pays étrangers.
- Nos voisins directs sont particulièrement en vogue : les Suissesses et les Suisses ont fait 12% de leurs voyages en Allemagne, autant en Italie et 9% en France.



La famille Rochat a toujours aimé voyager. En 1965, ils ont pris leur Volkswagen coccinelle pour aller au bord de la mer en Ligurie. Après le choc pétrolier, à partir des années 1970, Jacqueline et Michel sont plus souvent restés chez eux et ont passé leurs vacances dans les montagnes suisses. Mais leurs enfants voulaient découvrir l'Europe. Ils sont souvent partis plusieurs semaines avec Interrail pour sillonner l'Europe du Portugal au Danemark. L'ouverture du rideau de fer leur a plus tard permis de découvrir les pays de l'Est. Mais un regard dans l'album photo familial des dernières années révèle un nouveau tableau.

FIGURE BOX

Trafic aérien en Suisse

- En 2014, les Suissesses et les Suisses ont entrepris 41% de leurs voyages à l'étranger en avion.
- La Suisse a 3 aéroports nationaux et 11 aéroports régionaux.
- Le plus grand aéroport est Zurich, suivi de Genève et Bâle-Mulhouse.
- En 2015, on a compté près de 50 millions de passagers et quelque 461 000 vols dans les aéroports suisses.
- 53% des passagers ont été dénombrés à Zurich, 32% à Genève, 14% à Bâle-Mulhouse et 1% seulement dans les aéroports régionaux.



41%

de nos voyages se font en avion.

À la découverte du monde en avion

L'accord sur le transport aérien nous permet de voyager facilement dans toute l'Europe.

L'accord bilatéral sur le transport aérien de 1999 nous permet de voyager sans complications. Cet accord a fait baisser les prix des billets d'avion, nous pouvons donc prendre l'avion plus souvent et aller facilement où nous voulons.

FACT BOX

Plus de destinations en Europe

En 2015, les compagnies aériennes suisses sont allées régulièrement vers 141 destinations en Europe. Vingt ans auparavant, en 1995, elles n'avaient que 96 destinations au programme. Nous avons en particulier gagné des destinations dans les pays où nous aimons beaucoup partir en vacances : leur nombre a par exemple doublé en Espagne et même triplé en Grèce. De nouvelles destinations dans de jeunes pays européens comme la Croatie sont venues s'ajouter et attirent aussi de nombreux touristes. Cette évolution se reflète dans le nombre de passagers des compagnies aériennes suisses : en 2015, plus de 20 millions de passagers à destination d'aéroports européens ont été enregistrés en Suisse, contre moins de 7 millions 20 ans plus tôt, en 1995.

L'accord sur le transport aérien permet à nos compagnies aériennes d'accéder à l'espace aérien européen. Cela veut dire que les compagnies aériennes suisses peuvent choisir librement leurs destinations en Europe, de même que la fréquence et les appareils avec lesquels elles se rendent à telle ou telle destination. En contrepartie, les compagnies étrangères peuvent atterrir à des aéroports suisses, par exemple Zurich ou Genève, sans complications bureaucratiques. Du fait de la concurrence des compagnies autochtones et étrangères, les liaisons ont tendance à s'améliorer et les prix à baisser.



Depuis la fin des années 1990, les RoCHAT prennent de préférence l'avion. Ils vont visiter les musées parisiens, se détendre dans les bains thermaux de Budapest ou écouter le fado à Porto. La pizza de Naples est nettement meilleure si elle n'est pas précédée par de longues heures de voiture avec énervement et disputes. Emma, leur petite-fille, ne traverse plus l'Europe en train comme ses parents mais va en avion avec Easyjet à Barcelone rendre visite à ses amis.

La mobilité quasiment illimitée dont nous bénéficions actuellement est donc le fruit de l'accord bilatéral sur le transport aérien. C'est lui qui nous permet des voyages plus rapides et plus avantageux que jamais, que ce soit pour nos vacances, pour rendre visite à des amis ou de la famille en Europe ou pour notre travail.

56%

de nos voyages nous emmènent dans des pays d'Europe.

FACT BOX

Plaque tournante pour le monde entier : l'aéroport de Zurich

L'aéroport de Zurich est aujourd'hui le plus grand de Suisse. Des avions en décollent pour 169 destinations dans le monde entier, dont 121 aéroports dans 36 pays d'Europe. En moyenne, environ 300 avions décollent tous les jours de l'aéroport de Zurich, le plus souvent à destination de Londres, Berlin, Vienne et Amsterdam. Les jours de pointe, jusqu'à 97000 passagers à l'arrivée ou au départ de Zurich se croisent dans l'aéroport. Plus de 70% d'entre eux sont de nationalité suisse.

Si l'accord bilatéral sur le transport aérien était résilié, les anciens accords passés avec de différents pays entreraient à nouveau en vigueur. Prenons l'exemple de l'Italie : le dernier accord sur l'aviation de ligne entre la Suisse et l'Italie date de 1956. S'il redevenait valable, il n'y aurait plus que quatre destinations en Italie accessibles par les compagnies aériennes suisses sans bureaucratie : Gênes, Turin, Milan et Rome. Pour atterrir dans d'autres aéroports, il faudrait négocier de nouveaux contrats. En outre, il faudrait les renégocier pour les plans de vol de chaque semestre. Ce serait très long et compliqué car il y a aujourd'hui en Italie plus de 30 grands aéroports. Rien que depuis l'aéroport de Zurich, les compagnies aériennes desservent actuellement régulièrement 17 destinations en Italie. La compagnie Swiss en dessert 12. Inversement, les compagnies aériennes italiennes ne pourraient plus atterrir en Suisse comme bon leur semble : Zurich, Genève et Bâle ne poseraient pas de problèmes, mais Lugano et Berne ne seraient plus automatiquement de la partie. Par contre, les trois destinations restantes pourraient être desservies depuis tous les aéroports italiens, ce qui désavantagerait sérieusement les compagnies aériennes suisses. Il est donc difficile de s'imaginer combien de bureaucratie et de difficultés seraient à l'ordre du jour pour les compagnies aériennes et la Confédération si l'accord sur le transport aérien était résilié. En outre, les compagnies suisses n'auraient plus le droit de proposer des vols entre des aéroports européens, par exemple entre Berlin et Rome. Leur position serait donc nettement affaiblie dans la concurrence avec les compagnies étrangères.

26000

C'est le nombre d'emplois assurés par le transport aérien au plus grand aéroport de Suisse, Zurich.

FIGURE BOX

Deux fois plus de vols de ligne qu'en 1995

Les passagers suisses ont aujourd'hui le choix entre presque deux fois plus de destinations qu'en 1995.

	1995		2015	
	Destinations	Passagers	Destinations	Passagers
■ France	10	964 362	18	2 272 505
■ Grèce	3	211 871	10	736 472
■ Italie	14	619 316	18	1 886 159
■ Croatie	1	44 358	5	135 619
■ Portugal	2	192 937	4	895 840
■ Espagne	8	515 652	17	3 738 328

Le transport aérien crée des emplois

Les compagnies aériennes, les aéroports, les locations de voitures, la restauration et le tourisme bénéficient du transport aérien.

L'aéroport de Zurich et plus de 280 entreprises qui s'y trouvent assurent des emplois pour de nombreuses personnes : compagnies aériennes, locations de voitures, entreprises de sécurité, mais aussi restaurants ou drogueries. Avec ces entreprises, l'aéroport offre plus de 26 000 emplois. Avec plus de 100 métiers différents aux profils extrêmement divers, l'aéroport est un lieu de travail intéressant et varié. En 2016, l'aéroport de Zurich déclare que par million de passagers, environ un millier d'emplois supplémentaires sont créés.



Un membre de la famille RoCHAT bénéficie aussi de l'aéroport de Genève : Aurélie, la belle-fille de Christiane et Gianni, a trouvé un emploi dans une filiale de « Schweizer Heimatwerk » à l'aérogare des départs. Avec ses collègues, elle y vend des souvenirs de fabrication suisse aux voyageurs qui prennent le départ. Entre-temps, elle connaît un peu certaines personnes qui vont régulièrement en voyage d'affaires. Par exemple Christine, qui développe des logiciels dans une entreprise internationale. Cette entreprise s'est installée à Genève parce que l'aéroport offre à ses employé-e-s des liaisons rapides dans le monde entier.

Plus de 10000

emplois à plein temps ont été créés dans l'aviation civile en Suisse entre 2004 et 2008.

Et d'autres branches bénéficient aussi de la bonne marche du trafic aérien. Au cours d'une journée, environ 36 000 passagers débarquent à l'aéroport de Zurich. Nombre d'entre eux veulent passer leurs vacances dans notre pays. C'est bon pour la restauration et le tourisme suisses qui peuvent ainsi recevoir des hôtes de toute l'Europe et du monde entier.

HISTORY BOX

Swissair à terre

La compagnie Swissair a existé en Suisse pendant 70 ans. Pendant longtemps, elle a été l'une des compagnies aériennes jouissant de la meilleure réputation. Lorsque les électrices et électeurs suisses votèrent « non » à l'EEE en 1992, ce fut le commencement de la fin de cette entreprise de tradition. Swissair ne put pas conserver toutes ses lignes européennes. Les bénéficiaires s'effondrèrent. Par des alliances avec de plus petites compagnies aériennes, Swissair s'efforça de mettre en place un réseau aérien acceptable. Une stratégie coûteuse et qui ne fut pas couronnée de succès. Finalement, en automne 2001, la compagnie n'a plus de liquidité, elle ne peut plus payer ni salaires, ni taxes d'atterrissage, ni kérosène. Le 2 octobre 2001, c'est la fin de l'histoire de la compagnie aérienne suisse Swissair : les machines restent au sol dans toute l'Europe. 38 000 passagers sont alors en rade et 71 000 employé-e-s dans le monde entier, dont 19 000 en Suisse, sont dans l'incertitude la plus totale pour ce qui est de leurs emplois.

Parce que nous voulons assurer notre politique des transports avec l'Europe

Nous commandons des produits à l'étranger et nous allons passer le week-end dans d'autres pays d'Europe. Cette mobilité est rendue possible par une politique des transports coordonnée avec l'Europe. Une politique des transports qui pense aussi au développement durable et à la protection de nos paysages exceptionnels.

La mobilité à notre guise

Nous nous déplaçons aujourd'hui dans toute l'Europe sans difficultés, les marchandises passent aussi chaque jour les frontières. Pour organiser cette mobilité selon nos souhaits, de manière durable et efficace, nous nous sommes décidés pour une politique des transports commune en Europe.

Aujourd'hui, on ne se pose pas de questions sur le fait que les marchandises passent les frontières en Europe. Pour répondre durablement et efficacement aux défis d'une mobilité croissante, nous avons conclu en 1999 l'accord sur les transports terrestres avec nos voisins européens. Cet accord permet une politique des transports commune concertée, ouvre le marché du trafic routier et ferroviaire dans toute l'Europe et élimine des obstacles techniques.

Cela veut dire par exemple que les compagnies de transport suisses et européennes travaillent dans les mêmes conditions et ont les mêmes droits d'utiliser le réseau ferroviaire et routier. Nous en bénéficions au quotidien, cela va aujourd'hui de soi dans notre vie. Les produits que nous commandons à l'étranger nous arrivent plus vite car ils peuvent passer par des transports internationaux combinés. Les transporteurs suisses peuvent acheminer leurs marchandises sans difficultés dans les pays européens voisins. Sans cet accord, la Suisse serait obligée de négocier des accords individuels avec chaque pays européen. Cela représenterait énormément de bureaucratie, de retards et de baisse du chiffre d'affaires dans le transport des marchandises. L'accord sur les transports terrestres nous permet par exemple ce que l'on appelle le « grand cabotage », c'est-à-dire que les transporteurs suisses peuvent sans problème acheminer des marchandises entre deux pays de l'UE. 16% des transports réalisés par des transporteurs suisses sont concernés. Si l'accord était résilié, de tels transports ne seraient plus possibles, ce qui nuirait gravement aux affaires de ces entreprises. En outre, cela voudrait dire que les anciens accords bilatéraux passés avec des pays européens, dont certains datent des années 1950, entreraient à nouveau en vigueur. Ceux-ci sont souvent très restrictifs au niveau des transports. Les transports actuels en provenance d'Allemagne s'effondreraient par exemple à 30% à peine de ce qu'ils sont aujourd'hui. Cela limiterait notablement le commerce avec l'un de nos principaux partenaires d'exportation. L'accord sur les transports terrestres a en outre harmonisé en grande partie les normes d'autorisation et les prescriptions techniques telles que limites de poids des camions.

Protection des Alpes suisses

Les camions de toute l'Europe qui circulent sur nos routes et traversent en chemin les Alpes suisses payent une redevance en Suisse. Cela crée des rentrées d'argent que nous pouvons utiliser pour des projets de transport et cela exerce une pression pour le passage du transport de la route au rail de manière à protéger nos paysages.

L'accord sur les transports terrestres signifie que l'UE a accepté l'introduction progressive en Suisse de la « redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations » (RPLP) dont les bases ont été posées dès 2001. La RPLP est prélevée sur tous les poids lourds circulant en Suisse. Elle est calculée en fonction du poids total du véhicule, de sa catégorie d'émission de polluants et du nombre de kilomètres parcourus. La redevance a augmenté en 2008. Pour un poids lourd de 40 tonnes qui parcourt 300 km, par exemple de Bâle à Chiasso, elle se monte aujourd'hui à environ 325 francs, soit entre 13 et 15 fois plus que les 25 francs qu'un poids lourd de 28 tonnes devait acquitter avant l'introduction de la RPLP.



De même que les Rochat aiment voyager à l'étranger, la randonnée dans les montagnes suisses est aussi une de leurs activités favorites. La nature et le grand air maintiennent en forme, leurs enfants et petits-enfants aiment aussi la montagne, surtout en hiver. Il y a déjà longtemps que les Rochat se sont acheté une petite résidence secondaire dans le Maderanertal. Pour protéger ce site idyllique, Michel Rochat s'est engagé à la fin des années 1980 dans l'Initiative des Alpes. Quel bonheur lorsque l'initiative populaire pour la protection des régions alpines a été acceptée en 1994 ! L'introduction de la RPLP a poursuivi la mise en œuvre de la volonté populaire de 1994 et a ouvert la voie à l'accord sur les transports terrestres dans le cadre des accords bilatéraux. Michel Rochat n'en était pas vraiment conscient. Même si le Maderanertal est bien loin de la vie quotidienne et politique, les montagnes suisses sont en plein milieu du continent européen et l'Europe doit aussi participer à la protection des Alpes.

Les recettes de la RPLP sont utilisées en Suisse pour financer divers projets de transport, pour rendre notre réseau ferroviaire et le trafic transalpin plus efficaces. Les transporteurs européens en payent une bonne partie : un quart des recettes générées par la RPLP viennent de l'étranger. Ces recettes sont allées par exemple à la construction du tunnel de base du Saint-Gothard.

Mais un objectif essentiel de la RPLP est le transfert des marchandises de la route vers le rail. Et cela fonctionne : le trafic transalpin de poids lourds qui avait fortement augmenté dans les années 1980 et 1990 s'est stabilisé, voire à légèrement reculé depuis l'introduction de la RPLP. Cela veut dire que nous protégeons ainsi nos paysages alpins exceptionnels et les habitants de ces régions.

FIGURE BOX



De la route au rail, grâce à la RPLP

- La RPLP accroît l'efficacité : entre 2000 et 2012, le chargement moyen d'un poids lourd est passé de 6,3 à 11,3 tonnes.
- Entre 2000 et 2015, le nombre de poids lourds de marchandises traversant les Alpes suisses a ainsi diminué, passant de 1,40 millions à 1,01 millions de trajets par an.
- Sans la RPLP et d'autres instruments de transfert du trafic comme la Nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes (NLFA), quelque 650 000 à 700 000 poids lourds supplémentaires traverseraient les Alpes chaque année.
- En 2015 en Suisse, 69,1% du trafic transalpin de marchandises s'est fait par voie ferroviaire.
- En 2015, la RPLP a généré un bénéfice net de 1,457 milliards de francs.
- Les transporteurs européens acquittent un quart des recettes de la RPLP : 425 millions de francs en 2012 et 4,13 milliards de francs entre 2002 et 2012.

De bonnes raisons pour une politique européenne constructive de la Suisse.

Parce que l'ouverture et la communication nous rendent forts.

Parce que nous avons besoin de renforts.

Parce que nous avons besoin de relations commerciales sans complications.

Parce que les connaissances et la recherche nous font avancer.

Parce que nous voulons répondre aux appels d'offres et décrocher des contrats.

Parce que nous voulons des aliments variés.

Parce que nous voulons voyager facilement.

Parce que nous voulons assurer notre politique des transports avec l'Europe.